



SM le Roi félicite Mme Ursula Von Der Leyen à l'occasion de son élection à la tête de la Commission européenne pour un nouveau mandat

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10274

Mercredi 24 Juillet 2024

Le football en prélude aux Olympiades du centenaire Paris 2024

L'Argentine d'entrée pour le Onze national !



Page 23

Rendant visite au Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants



Driss Lachguar : Vous demeurez la conscience des citoyens sur la base de positions politiques claires focalisées sur la vérité en défense des institutions

Page 2

Mokhtar Chaoui
La vie écrite n'est rien d'autre qu'une compensation de la vie vécue



ENTRETIEN

Page 5

Rendant visite au Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants

Driss Lachguar : Vous demeurez la conscience des citoyens sur la base de positions politiques claires focalisées sur la vérité en défense des institutions

Actualité



Lors de sa visite au Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a prononcé une allocution rendant un vibrant hommage à l'action régulière, rationnelle et constructive menée assidûment et tous azimuts par l'ensemble des députés parlementaires membres du groupe de l'opposition ittihadie dans l'hémicycle.

Le responsable du parti des forces populaires a exprimé la grande satisfaction de toutes les composantes de la direction des efforts déployés par les députés parlementaires usfpistes ayant enregistré « une quantité record d'amendements » ayant notamment trait au code de procédure civile soumis à l'appréciation de l'Institution parlementaire. « Pour la première fois, le Groupe parlementaire ittihadie a présenté 593 amendements », a-t-il soutenu en mettant l'accent sur l'importance cruciale de maintenir la pression pour élever la production législative et en soulignant, à cet égard, que « notre Groupe, de par son positionnement dans l'opposition, est tenu de renforcer son adhésion dans le processus de consolidation des institutions à travers la discussion des projets de lois ».

Le Premier secrétaire de l'USFP a

réitéré, en outre, que le Groupe d'opposition ittihadie « ne pratique pas l'opposition pour l'opposition mais entreprend une opposition constructive s'appuyant sur des positions politiques claires en se basant sur la règle consistant à livrer la vérité authentique aux Marocains comme à l'accoutumée ».

Par ailleurs, Driss Lachguar a relevé qu'en dépit des harcèlements, du brouillage et des campagnes punitives visant l'affaiblissement métho-



Les élus sont en tout état de cause le levier de l'organisation ultime des processus électoraux du fait de leurs prolongements populaires et eu égard au fait qu'ils constituent la passerelle qui lie le parti aux citoyens

dique de l'opposition, l'action du groupe demeure satisfaisante et honorable ».

Le responsable du parti de la rose a enchaîné en affirmant : « Au terme de cette session, l'on ne peut que louer hautement les efforts consentis par le Groupe concernant le projet de loi de la procédure civile. Il s'agit certes d'un projet gouvernemental mais votre implication dans la commission de la justice et de la législation a considérablement contribué à son amélioration et à sa mise à jour ».

Evoquant « la motion de censure », le dirigeant du parti des forces populaires a indiqué que « cela a réanimé le ralentissement, la stagnation et le marasme politiques que vit notre pays », ajoutant qu'en fait, il s'agit, là, d'une idée et d'une initiative, par ailleurs du ressort de tout député.

A cet égard, le Premier secrétaire a fait observer que « l'initiative de la motion de censure dans les démocraties ancestrales n'est nullement source d'inquiétude ou de menace pour quiconque... ».

D'autre part, Driss Lachguar a salué la position du Groupe d'opposition ittihadie se rapportant au règlement intérieur, en particulier au sujet du respect de la présomption d'innocence, « une position par ailleurs que tout un chacun juge appropriée ».

« Vous avez prouvé, encore une

fois, que vous avez été la conscience du Parlement. Par conséquent vous devez de persister dans cette attitude louable, l'histoire vous en récompensera ! », a-t-il mis en évidence.

Ainsi, après avoir réaffirmé que la direction du parti est pleinement satisfaite de l'action des députés ittihadis, le Premier secrétaire du parti des forces populaires a invité le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à organiser une journée d'étude avant la rentrée politique dans la perspective de la préparation juridique des prochaines échéances électorales, en soulignant que les élus sont en tout état de cause le levier de l'organisation ultime de ce processus du fait de leurs prolongements populaires et eu égard au fait qu'ils constituent la passerelle qui lie le parti aux citoyens.

S'agissant du droit de la grève, Driss Lachguar a rappelé qu'il est nécessaire de défendre les droits constitutionnels de l'opposition, d'autant, a-t-il mis en avant, que le Groupe d'opposition ittihadie « n'a jamais constitué un obstacle quelconque » et que le gouvernement ne devrait point imposer à sa guise sa propre méthodologie de la discussion des projets...

Et de conclure que le parti ne cessera d'appuyer le Groupe dans toutes ses batailles quant au renforcement des institutions du pays...

Rachid Meftah



SM le Roi félicite Mme Ursula Von Der Leyen à l'occasion de son élection à la tête de la Commission européenne pour un nouveau mandat

SM le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à Mme Ursula Von Der Leyen, à l'occasion de son élection à la tête de la Commission européenne pour un nouveau mandat.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime à la présidente de la Commission européenne Ses félicitations les plus chaleureuses et Ses vœux de plein succès dans sa noble mission.

"Cette confiance renouvelée en votre personne est un hommage à votre leadership, autant qu'elle est

un témoignage du crédit accordé à votre vision et action", écrit le Souverain, soulignant que les relations entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne sont frappées du sceau du partenariat stratégique.

Sa Majesté le Roi saisit cette occasion pour réitérer l'entière volonté du Royaume du Maroc de hisser ces relations vers leur plein potentiel, dans le cadre d'une dynamique renouvelée et plus ambitieuse, basée sur le partenariat loyal, l'intérêt commun et le respect mutuel.

Réforme du champ religieux

La Commanderie des Croyants distingue la singularité du modèle marocain

Fort de son positionnement à la croisée de différentes cultures et d'une histoire marquée du sceau de la tolérance et de l'ouverture, le Maroc, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, s'est lancé depuis plus de deux décennies dans un vaste processus de réforme de son champ religieux, un processus qui a eu le mérite d'illustrer la singularité de l'expérience marocaine dans un contexte régional et international turbulent.

C'est un effort guidé par une approche holistique dans sa vision, authentique dans sa conception et inclusive dans sa mise en œuvre, sa toile de fond étant le rôle de garant de la liberté de culte que joue Sa Majesté le Roi.

Le leadership Royal et la vision audacieuse portée au plus haut niveau de l'Etat ont été décisifs dans la traduction dans les faits de ce programme de réforme. Le résultat a été exaltant : le Maroc est désormais doté d'un Soft Power, qui en fait un interlocuteur écouté sur la scène internationale.

La marche a commencé il y a exactement 20 ans. C'est en 2004 que le Maroc a jeté les bases de sa nouvelle politique dans le domaine religieux.

Prenant en compte les nouveaux défis, le Royaume a procédé à une restructuration du champ religieux avec comme souci l'attachement à l'unité doctrinale de la Nation sous la préminence du rite malékite.

Les grandes lignes de cette réforme ont été déclinées par le Souverain dans le Discours Royal d'avril 2004 : "Nous entamons aujourd'hui la finalisation et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée, globale et multidimensionnelle. Cette stratégie à l'élaboration de laquelle Nous avons veillé et qui repose sur trois fondements, a pour but d'impulser et de renouveler le champ religieux en vue de prémunir le Maroc contre les velléités d'extrémisme et de terrorisme, et de préserver son identité qui porte le sceau de la pondération, de la modération et de la tolérance".

Ainsi, il a été procédé à la restructuration du mi-

nistère des Habous et des Affaires islamiques. Un Dahir portant création d'une direction de l'enseignement originel et d'une autre chargée des mosquées a été promulgué.

Les Conseils des oulémas ont été redynamisés. Des théologiens connus pour leur érudition ont été appelés à inscrire leurs actions dans une logique de proximité et à être plus à l'écoute des citoyens, surtout les jeunes afin de les protéger contre les velléités extrémistes ou mystificatrices.

L'épine dorsale de la restructuration du champ religieux a été la modernisation de l'éducation islamique pour favoriser une formation solide dans les sciences islamiques, toutes disciplines confondues, dans le cadre d'une école nationale unifiée.

Le Royaume s'est appuyé, dans la mise en œuvre de cette stratégie, sur des institutions fortes et un ensemble de mécanismes agissant à un triple niveau : prévenir les causes profondes de l'extrémisme, déconstruire les récits de haine et immuniser en développant des mécanismes qui peuvent aider à endiguer le radicalisme.

Cette approche s'est déclinée en plusieurs axes, dont la protection de la diversité identitaire, le renforcement de la résilience contre les idéologies extrémistes et la lutte contre les facteurs socio-économiques susceptibles de conduire à la radicalisation.

C'est au long de cette trajectoire bien définie que la machine s'est mise en route. Les mesures se sont succédées avec des résultats tangibles, en parfaite illustration de la pertinence d'une approche marquée par une cohérence et une modération reconnue au Royaume par ses partenaires.

"Les réformes entreprises ont contribué au renouveau d'un Islam basé sur les valeurs de modération, de coexistence et de vivre-ensemble", convieit Yousef Casewit, professeur des études coraniques à l'Université américaine de Chicago.

Ce renouveau n'a pas manqué de susciter un vif intérêt, en particulier dans une Afrique qui cherche à



se prémunir des tendances radicales.

Fidèle à sa tradition de partage, le Maroc a mis son expérience à la disposition des pays du continent, notamment par le biais de l'Institut Mohammed VI de formation des imams, mourchidines et mourchidates et la Fondation Mohammed VI des oulémas africains : les deux mécanismes qui ont la charge de déployer la nouvelle stratégie marocaine.

Il s'agit d'un partage que le Maroc opère sur la base du principe fondateur d'interdépendance spirituelle qui unit non seulement les approches et les appréciations, mais également et surtout les convictions de cœur et les engagements de responsabilités.

La création de l'Institut Mohammed VI de formation des imams, mourchidines et mourchidates et de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains s'est avérée "une décision judicieuse", indique M. Casewit, soulignant que cette décision met en lumière "le leadership du Maroc dans la région comme épicerie du savoir et des sciences religieuses".

L'aura de SM le Roi Mohammed VI en tant que descendant du Prophète et dépositaire de l'Imamat suprême, renforce le positionnement du Maroc en

tant que terre de partage, de tolérance et de paix, le Souverain symbolisant cet Islam éclairé, bouclier contre la montée d'un extrémisme qui sappe tout effort de développement.

Miguel Angel Moratinos, haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations unies, souligne toute la portée de ces réformes transformantes initiées depuis le début du règne de SM le Roi.

"Le Maroc à travers son histoire a contribué à créer une culture de respect mutuel, d'acceptation de l'autre, de vivre-ensemble, et a su servir de référence sur les plans régional et international pour construire un monde meilleur fait de respect et de coexistence", soutient-il.

La réforme du champ religieux, d'ailleurs un processus continu, aura donc conféré au Royaume un Soft Power singulier. De l'Asie aux Amériques en passant par l'Europe et l'Afrique, nombreux sont les pays qui ont exprimé le souhait de coopérer avec le Royaume : un partenaire incontournable dont l'influence et la sagesse sont d'un précieux apport pour dompter les ardeurs extrémistes qui menacent la paix et la sécurité mondiales.

Miguel Ángel Moratinos : Sous le leadership de SM le Roi, le Maroc s'érige en modèle de coexistence et d'altérité



Le Maroc, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, s'impose en tant que modèle de coexistence et d'altérité, à l'échelle aussi bien régionale qu'internationale, a affirmé le haut représentant pour l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC), Miguel Ángel Moratinos.

"Le Maroc a joué, joue et va sans doute continuer à jouer un rôle essentiel" dans la promotion des vertus du vivre-ensemble, de la culture du respect mutuel et de la tolérance dans le monde, a souligné M. Moratinos dans une déclaration à la MAP, à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône.

Dans ce contexte, il a rappelé la tenue en novembre 2022 à Fès du 9ème Forum mondial de l'Al-

liance des civilisations des Nations unies, une première en terre africaine pour cet événement d'envergure.

"On a eu le privilège il y a près de deux ans à Fès, et pour la première fois en Afrique, de tenir le Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations unies", s'est-il félicité, soulignant que ce Forum a été marqué par un message de haute portée adressé par SM le Roi Mohammed VI aux participants.

Le message Royal a donné un aperçu sur l'apport du Maroc, au fil de l'Histoire, à la promotion des valeurs de tolérance et de vivre-ensemble, a indiqué le responsable onusien, relevant que l'ancrage de cette culture de coexistence se manifeste concrètement dans la société marocaine et sert de "modèle

et de référence pour d'autres initiatives sur les plans régional et international".

Il a précisé que le message adressé par SM le Roi au Forum de Fès a été "un guide et un phare pour inspirer les activités et les travaux de l'Alliance des civilisations", ajoutant qu'il a permis à l'Alliance de continuer d'élaborer toute une stratégie qui sera présentée lors de son prochain Forum prévu, cette année, à Lisbonne (Portugal).

Selon M. Moratinos, l'objectif ultime de cette action commune est "de poursuivre ensemble avec l'aide et la contribution essentielle et fondamentale" du Maroc, les efforts visant à édifier un monde meilleur où prévalent les idéaux du respect et de la coexistence.

Omar Hilale expose à Addis-Abeba les défis du financement du développement durable des pays à revenu intermédiaire



Les défis du financement du développement durable des pays à revenu intermédiaire, ont été exposés, lundi à Addis-Abeba, par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale.

Intervenant au nom du Groupe des pays à revenu intermédiaire (PRI) au premier jour de la première session du Comité ministériel préparatoire à la quatrième Conférence sur le financement du développement à Addis-Abeba, l'ambassadeur Hilale a exposé les défis du financement du développement durable auxquels sont confrontés les PRI.

Dans sa déclaration, en tant que président du Groupe des PRI, l'ambassadeur a affirmé qu'en traçant la voie vers la Conférence de Séville en Espagne, prévue en 2025, ce Comité constitue un moment crucial pour évaluer le chemin parcouru dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba pour le financement du développement de 2015, ainsi que pour identifier des solutions concrètes afin de surmonter les obstacles rencontrés par les pays à revenu intermédiaire dans la mise en œuvre des Objectifs du développement durable de 2030.

Le déficit de financement reste le principal obstacle à la réalisation du développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale, a-t-il ajouté, soulignant que malgré leur rôle central dans l'économie mondiale, les PRI continuent d'être

confrontés à des obstacles majeurs.

Bien qu'ils enregistrent 62% de la population mondiale souffrant de la pauvreté, les PRI sont souvent exclus du soutien international nécessaire et de l'accès au financement pour faire face au fardeau croissant de leur dette ainsi qu'à une multitude de vulnérabilités climatiques et d'inégalités sociales, a-t-il relevé.

L'ambassadeur Hilale a également mis en exergue la Déclaration de Rabat, de février dernier, ayant sanctionné les travaux de la cinquième Conférence ministérielle sur les pays à revenu intermédiaire.

Cette Déclaration ministérielle a lancé un appel à la refonte de la coopération internationale en faveur du développement des PRI, a-t-il rappelé, ajoutant que les ministres ont plaidé pour l'inclusion des PRI dans les mécanismes de l'allègement de la dette, l'augmentation et le renforcement des capitaux des banques multilatérales pour le développement ainsi que la prise en considération de leurs besoins lors des processus de réforme de l'architecture financière internationale.

Cette première session préparatoire d'Addis-Abeba qui se poursuivra jusqu'à vendredi, sera suivie d'une deuxième qui se tiendra à New York en décembre et une troisième au Mexique en février 2025.

Les travaux de ces Comités serviront de base pour négocier le programme d'action de financement pour le développement durable qui couronnera la Conférence de Séville.

Déclaration de l'IS sur la levée de la suspension des activités des partis politiques et des associations à caractère politique



L'Internationale Socialiste accueille avec satisfaction la décision du gouvernement malien de lever la suspension des activités des partis politiques ainsi que celles à caractère politique des associations.

Cette mesure marque une étape importante vers le rétablissement des droits et libertés démocratiques au service de la paix et de la réconciliation nationale.

Cependant, nous rappelons avec insistance que cette avancée ne saurait être complète sans la libération immédiate et inconditionnelle de tous les leaders politiques incarcérés. Leur détention constitue une entrave à la liberté d'expression et à la participation politique, des piliers essentiels de toute démocratie saine et inclusive pour garantir un climat de paix et de réconciliation authentique et durable.

Nous appelons les autorités maliennes à faire preuve de justice en libérant ces leaders politiques, leur liberté étant une exigence de droits humains fondamentaux.

L'Internationale Socialiste reste engagée à oeuvrer pour la promotion de la démocratie, des droits humains et de la justice sociale pour un avenir de paix et de progrès pour tous.

23 juillet 2024

INTERNATIONALE SOCIALISTE,
PO Box 67973, LONDON SW4 4DU
ROYAUME-UNI

E: gs@international-socialist.org
www.internationalesocialiste.org

Participation du Maroc à la RHN des ministres des Affaires étrangères, des Finances et de la Défense de l'UFM

Une délégation marocaine a pris part, lundi à Monrovia, aux travaux de la Réunion de haut niveau des ministres des Affaires étrangères, des Finances et de la Défense de l'Union du Fleuve Mano (UFM) sur invitation de ses Etats membres.

La délégation marocaine était conduite par l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale, Mohamed Methqal. Elle comprenait notamment l'ambassadeur du Maroc en Guinée et en Sierra Leone, Isam Taïb.

La cérémonie d'ouverture de cette réunion a connu la participation du président du Libéria, Joseph Nyuma Boakai, ainsi que des ministres et experts des délégations des Etats membres des pays de l'Union du Fleuve Mano (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone).

Lors de cette Réunion de haut niveau, M. Methqal a prononcé un discours au nom du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, dans lequel il a affirmé la disposition du Royaume du Maroc à poursuivre, conformément aux Hautes Orientations Royales, son accompagnement et son soutien aux Etats membres et au Secrétariat de l'UFM au niveau bilatéral, régional et multilatéral.

Dans le communiqué conjoint final adopté à l'issue de cette réunion, les ministres se sont félicités du rôle important joué par le Royaume du Maroc en tant que partenaire bilatéral stratégique et historique des Etats membres de l'Union du Fleuve Mano et de son appui ferme et constant au Secrétariat de cette organisation sous-régionale.

Les délégations de l'UFM ont examiné, lors de cette rencontre, une série de questions d'ordre politique, économique, social, sécuritaire et institutionnel, visant à revitaliser leur Union, notamment en ce qui concerne la mobilité des personnes et des biens et la mise en œuvre du cadre institutionnel de la CEDEAO.

Cette réunion a également abordé la question du projet pilote d'une monnaie unique et les moyens de renforcement institutionnel du Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano.

Pour rappel, le Maroc est un membre observateur au sein de l'Union du Fleuve Mano, depuis 2002, date à laquelle le Royaume avait facilité une médiation entre la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée pour restaurer la confiance et la paix dans la région permettant de mettre fin aux conflits qui entravaient les relations entre ces pays.



Mokhtar Chaoui : *La vie écrite n'est rien d'autre qu'une compensation de la vie vécue*

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre. Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.



Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Mokhtar Chaoui : Mon premier roman publié date de 2006 aux éditions Non-lieu (France), puis en 2008 aux éditions Eddif (Maroc) (actuellement La Croisée des chemins). Il porte le titre de Permettez-moi madame de vous répudier. La version papier est épuisée depuis des années déjà, mais il a été réédité aux éditions du 38 (France) en version numérique, sous le titre Le Couple indocile.

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ?

Au tout début, j'étais fasciné par les écrivains arabes, surtout Al Manfalouti et Taha Houssein. J'ai même esquissé un roman en arabe alors que je n'avais pas encore bouclé mes 16 ans. Plus tard, et suite à mon cursus universitaire en Langue et littérature française, j'étais davantage en contact avec des auteurs français. J'aimais beaucoup lire, entre autres, Chateaubriand, Flaubert, André Gide et Marcel Arland. Cela dit, ceux qui m'ont vraiment impressionné, et peut-être influencé ma vision du monde et de l'écriture, ne sont pas français, même si je les ai lus en français. Il s'agit surtout de Dostoïevski, de Kafka, de Steinbeck, de Garcia Marquez, de Beckett et de Kundera.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à des contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

Pour écrire, je n'ai pas à proprement parler de cérémonial ni de rituel. Je ne me soumetts à aucune contrainte si ce n'est celle du besoin de m'exprimer sur une question qui me préoccupe et de la partager avec les lecteurs. Il va sans dire qu'aucun roman ne ressemble à un autre. Certains exigent de la documentation, d'autres de la simple imagination. Si par contraintes vous faites référence à la documentation, alors oui, certains de mes romans ont exigé de moi beaucoup de lecture, surtout le dernier Le Quatrième livre qui a nécessité une relecture critique de la Torah, du Talmud, de l'Évangile, du Coran et de plusieurs li-

vres sur le soufisme.

« Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969.

Chacun conçoit l'écriture à sa manière. Il y a autant de façons d'écrire qu'il y a d'auteurs, même si l'on a l'impression parfois que des textes se ressemblent. Dans chaque livre, il y a l'âme de son auteur qui n'est identique à aucune autre. Dire qu'écrire c'est un double plaisir est vrai dans un sens, mais c'est aussi une souffrance physique et psychique. D'un livre, on s'en sort toujours épuisé mentalement et physiquement comme si on venait de parcourir un marathon. Le plaisir est à l'arrivée bien sûr, lorsque nous découvrons les différentes lectures et interprétations de nos textes, lorsque nous débattons avec nos lecteurs, mais le prix à payer, ce sont beaucoup de nuits blanches, beaucoup de solitude, de mauvaise humeur, de recherche, de rédaction, de réécriture, de corrections, et souvent même d'autopromotion. C'est une forme de dolorisme que de s'adonner à l'écriture, surtout en sachant que ce qu'on publiera passera probablement inaperçu. Oui, écrire est un double plaisir, mais un plaisir masochiste. D'ailleurs, tout écrivain n'est-il pas masochiste par essence ?

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

Pour moi, la vie écrite n'est rien d'autre qu'une compensation de la vie vécue. Comme le rêve l'est de la réalité. La littérature n'est pas faite seulement pour représenter le réel, mais aussi pour le corriger, le dramatiser, le sublimer, s'en moquer, etc. Cela dépend de l'objectif de l'auteur. En ce qui me concerne, l'écriture me permet de créer le monde tel que je le voudrais. L'écriture est un espace de liberté totale qui me permet de dire et de faire ce que je ne pourrais jamais dire ni faire dans notre société, avec, bien sûr, les risques qui vont avec. Oui ; sous cet angle, Proust a mille fois raison.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

Kundera a dit et a écrit des choses extraordinaires sur l'écriture, et surtout sur le roman. J'ai souvent fait miennes ses approches, car je les trouve pertinentes et pleines de sagesse. L'une d'elles est cette question de l'ambiguïté. Tout roman doit rester ambigu dans le sens qu'il propose mille et une lectures aussi recevables les unes que les autres. Un roman ne sera jamais un livre sacré qui transcrit des dogmes, qui juge et qui condamne. Un romancier ne doit jamais, au grand jamais, se métamorphoser en

doctrinaire, en théologien, en donneur de leçons, en déclamateur de la vérité absolue ; parce que tout bonnement, la vérité absolue est un leurre. Le roman est le genre des vérités multiples ; c'est le lieu de l'ambiguïté par excellence et il doit le rester.

C'est exactement ce que j'essaie d'exprimer dans mes romans, tous mes romans, surtout le dernier. Le Quatrième livre est une invitation à accepter la seule vérité qui vaille : celle justement qui consiste à croire qu'il n'y en a aucune, ou plus exactement qu'il y en a plusieurs. Parallèlement à nos vérités, il en existe d'autres qui sont aussi valides que les nôtres. Ça s'appelle : l'acceptation de l'autre.

Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub

Biographie

Mokhtar Chaoui est né à Tanger le 26 décembre 1964. Il y demeure jusqu'en 1984, date d'obtention de son Baccalauréat.

Après des études supérieures qui furent couronnées par un doctorat national en Lettres modernes en 1994, à l'Université Charles de Gaule, Lille 3, puis un doctorat d'Etat en 2000, il fut affecté en tant qu'enseignant-chercheur au Maroc où il enseigne toujours la littérature française moderne et la méthodologie de recherche.

Parallèlement, il mène une vie d'écrivain et a déjà publié plusieurs romans ainsi que des essais.

Le Quatrième livre est son dernier roman.

Romans :

- 2024 : Le Quatrième livre, Le Lys Bleu éditions, Paris.
- 2021 : Ceci n'est pas un miroir, SL éditions, Tanger.
- 2019 : L'Amour est paradis, Les éditions du 38 (France) / Virgule éditions (Maroc).
- 2015 : Le Silence blanc, Salina éditions (Maroc). Réédité en 2020 par Les éditions du 38, Toulouse, France.
- 2010 : A mes amours tordues, Les éditions Afrique-Orient, Casablanca, Maroc.
- 2008 : Permettez-moi madame de vous répudier, éd. Eddif (Maroc) / Non-lieu (France). Réédité en 2020 sous le titre : Le Couple indocile, par Les éditions du 38, Toulouse, France.

Nouvelles :

- 2015 : « La Maison bleue », Les Nouvelles francophones, Casablanca, éditeur de Talent.
- 2015 : « Et Ito fleurit » Auteurs à 100° / °, Casablanca, éditeur de Talent.
- 2014 : Les Chrysanthèmes du désert, Tanger, Salina éditions.
- 2008 : « Le Petit voleur », dans Wachma, « Au cinéma du Maghreb ».
- 2008 : « Sale Valentin », dans Numedya. Revue numérique.

Poésies :

- 2007 : Refermez la nuit, Altopresse, Tanger, 2007.
- 1998 : « Etat des lieux », dans Le Jardin des essais, Paris, 1998.

Chroniques :

- 2012 : Moi, Ramsès le Chat, Salina éditions, Tanger.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE TARIFAJA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DEM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DE PRIX
N° : 07/AON/PT/2024

Le 16/08/2024 à 12H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarifaja (salle des réunions au Secrétariat Général) sis ville de Tarifaja à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 07/AON/PT/2024 du 16/08/2024 pour : achat de mobilier de bureau pour le compte de deux postes de commandement d'Akhennir et de Douara relevant de la Province de Tarifaja – lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-neuf mille neuf-cent quatre-vingt-deux Dirhams et 00 Cts TTC (299.992,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Cinq mille Dirhams) 5.000,00 DH.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Division du Budget et des Marchés relevant de la Province de Tarifaja au plus tard le 15/08/2024 à 12H00.

Le dossier justificatif à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du Règlement de Consultation.

N°9071/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA
PROVINCE DE TARIFAJA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DEM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRE DE PRIX
N° : 08/AON/PT/2024

Le 16/08/2024 à 13H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarifaja (salle des réunions du Secrétariat Général) sis ville de Tarifaja à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 08/AON/PT/2024 du 16/08/2024 pour : achat de matériel informatique pour le compte de deux postes de commandement d'Akhennir et de Douara relevant de la Province de Tarifaja – lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent vingt mille Dirhams et 00 Cts TTC (120.000,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Division du Budget et des Marchés relevant de la Province de Tarifaja au plus tard le 15/08/2024 à 12H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du Règlement de Consultation.

N°9070/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N°17/BG/2024

Le 06 Aout 2024 à 10 h Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plus relative à l'appel d'offres ouvert simplifié pour TRAVAUX DE DEMOLITIONS ET RESTAURATION DES MOSQUEES MENACANT RUINE AUX DOUJARS (TEOUNE ELKADIM ET TAZEKZAOUNE ELKADIM COMMUNE AMERZGANE, ANEFID COMMUNE TIDJIL ET TAMZRITE EL FOUKANI A LA COMMUNE GHESSATE) PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 181 200,00 dh (Cent quatre-vingt et un mille deux cent Dirhams Et zéro Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille six cent Dirhams (3600,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N°9072/PA

CABINET AL ISTICHARIA CONSULTING SARL
BOUZNIKA Td/Fac
057649573 GSM/0668792975
-IMPRESSA IMMOBILIER-SARL SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

AU CAPITAL
DE 100 000,00 DH
SIÈGE SOCIAL N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL RABAT.
RC : 144091 IF: 45748496
Au siège social : N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL RABAT, les associés de la société à responsabilité limitée «IMPRESSA IMMOBILIER» SARL. Ont décidé ce qui suit:
Première résolution : Cession des parts sociales.
L'assemblée générale prend acte de cession de 150 parts de la société par Mr. EL FDALI YASSINE, Titulaire de la CIN N° AD155108, au profit de Mr. ELFDALI HICHAM Titulaire de la CIN N° AD70917.

Deuxième résolution : Démission de co-gérant ;
L'assemblée générale accepte la démission de Mr. EL FDALI YASSINE Titulaire de la CIN N° AD155108 de ses fonctions de co-gérant de la société «IMPRESSA IMMOBILIER».
Troisième résolution : Transformation de la forme juridique ;
Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée et «SARL» à une société à responsabilité limitée d'associé unique «SARL AU».

Quatrième résolution : Renouvellement de domiciliation
L'assemblée générale prend acte de renouvellement de domiciliation de la société «IMPRESSA IMMOBILIER-SARL du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de Commerce de RABAT sous le N°181441 RC N°144091.

N°9073/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE
LEAU
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° Ber 18/2024
Le Vendredi 16 Août 2024 à Dix heures (10h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 18/2024 sur offres de prix pour :

ÉTUDE DE CONSTRUCTION DES PISTES NON CLASSÉES AU NIVEAU DES C O M M U N E S TERRITORIALES DE LA PROVINCE DE BERKANE (marché aléa)
 - Lot n° 1 : Etude de construction des pistes non classées au niveau des communes territoriales de BOUGHIBA, CHOUHBA, TAFLOUGHALL, SIDI BOUHRIA, ISLANE et ZEGZEL sur 56,2 KM.

- Lot n° 2 : Etude de construction des pistes non classées au niveau des communes territoriales de F E Z O U A N E , LAATAJNA, AGHBAL, AIN REGGADA et MADAGH sur 51,2KM.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 Lot N°1 : 554 976,00 dhs (Cinq Cent Cinquante-quatre Mille Neuf Cent Soixante-seize Dirhams) TTC
 Lot N°2 : 434 208,00 dhs (Quatre

13	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	13	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
14	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	14	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
15	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	15	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
16	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	16	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
17	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	17	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
18	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	18	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
19	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	19	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
20	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	20	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
21	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	21	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
22	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	22	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
23	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	23	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
24	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	24	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
25	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	25	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
26	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.	26	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

N°84/PC

Cent Trente-quatre Mille Deux Cent Huit Dirhams) TTC.
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 Lot N°1 : 8 000,00 DH (Huit Mille Dirhams)
 Lot N°2 : 6 500,00 DH (Six Mille Cinq Cent Dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 19, 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
 Le Dossier technique à fournir comprend :
 Le Dossier technique doit être présenté conformément à l'article 4 du règlement de la consultation.
 Le domaine d'activité D4
 L'offre technique comprenant :
 L'offre technique doit être présentée conformément à l'article 4 du règlement de la consultation.

N°9074/PA

AK COORDINATION
BATIMENT ET LOCATION
CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/07/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : «AK COORDINATION BATIMENT ET LOCATION» SARL D'ASSOCIÉ UNIQUE Par abréviation : ACBL.
 Objet social : Travaux tout corps d'état ; travaux de construction et de bâtiments et travaux publics ; Travaux de voirie et réseaux divers et d'assainissement ; Travaux de constructions métalliques, de montage, de maintenance, et d'installations industrielles ; Travaux d'aménagement de terrassement, d'agencement ; Travaux de la peinture, le carrelage, l'étanchéité, l'ingénierie, l'installation électrique et dimatisation, la promotion immobilière en général ; Travaux de la menuiserie en général, la plomberie, sanitaire, travaux de revêtement, pose de carreaux, marbre ; Travaux de jardinage et entretien des espaces.
 Siège social : Groupe

Attakaddoum Gh2-17, 2ème Etage Sidi Bernoussi, Casablanca, Durée : 99 ans
 Capital social : Cent mille (100 000,00) Dhs
 L'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
 Gérance : Mr KHIERFI ALL C.I.N N°A205588
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 22/07/2024 sous le n°634717 RC.

N°9076/PA

RLJIB SARLAU
 1- Suivant le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Juin 2024, l'associé de la société dite "RLJIB", société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de Cents Mille (100.000) dirhams, dont le siège social se trouve à Casablanca, 5 RUE DIXMURDE ETG 1 N°2 BENJEDA, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 623647.
 A décidé :
 1- La cession de Cinq Cent (500) parts sociales détenues par Monsieur BOUCHAÏB EL AMMARE au profit de Monsieur FETTACH YASSINE ;
 2- La nomination de Monsieur FETTACH YASSINE en qualité de cogérant de la société ;
 3- Les pouvoirs de signature à conférer ;
 4- La Transformation de la société en SARL à plusieurs associés ;
 5- Adoption des nouveaux statuts ;
 II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca. En date du : 19 juillet 2024 Sous le numéro : 927055.

N°9074/PA

CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 30/06/2024, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : BITPRODUCT
 Forme juridique : SARL
 Objet : NEGOCIANT, ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
 Siège Social : N°276 BD IBN TACHEFINE SEME ETAGE, CASABLANCA.
 DURÉE : 99 ans.
 Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS

chaque :
 • Mr TIMIRIKHT MOUAD
 ... 300 Parts Sociales.
 • Mr NAIM MOAD ...500 Parts Sociales.

GERANCE :
 • Mr TIMIRIKHT MOUAD est désigné GERANT de la Société pour une durée indéterminée.
 • Mr NAIM MOAD est désigné ASSOCIÉ de la Société
 Le dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de CASABLANCA le 17/07/2024. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le N° 634325.

N°9077/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE MOHAMEDIA
COMMUNE AIN HARROUJA
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUE
BUREAU DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° 08 /2024

Le : 06 Aout 2024 à 11heure il sera procédé, à la salle de la réunion de la commune Ain Harrouja à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix :
 • Fourniture de peinture à la commune Ain Harrouja
 Le dossier d'appel d'offres est à télécharger à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :296 160,00 dhs TTC (Deux cent quatre-vingt-seize mille cent soixante dirhams TTC).
 • Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 900,00DH (Cinq mille neuf cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaouba 1444 08 Mars 2023) relatif aux marchés. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N°9078/PA

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

SERMON	MORCEAU DE MUSIQUE	AVANT MIDI	NOTE	OUTRE MESURE	LITHIUM	FLÂNER	CARDIN-AUX	COUCHE
BONNES								
EN CAMPAGNE		OIGNON			FAIRE SON NID	BENÊT		
							INTACT	
BOUT EN TRANSE		LA FÊTE AU STADE	S'INFORMER		POULIE	CURIOSITÉ		
	SUCRE			GRECQUE		EN ENTIER		
FER MOLLUSQUE				ARRÊT				
	MARCHER					JUSANT		RÈGLE PLATE
LIE PIGE		ABÎMAS	VEÎNE	DONNE				
ESPIONS BISMUTH					DÉGÉNÉRÉ			
	DEMEURÉ EN ROUTE			QUARTIER DE BANGUI	FIN DE VERBE EN ARGOT		GRECQUE	VIEILLE CITÉ
TRIBUN						BOULEVERSE		
POSSESSIF			AUSTERITÉ					

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

CAPRE	E	CARDIN-AUX	GRAND CARRE	POUR COU	STYLO	OS	CHÉVAL	B	QUARTIER DE BANGUI	PRELUDE	PEY-GUE
MORCEAU DE MUSIQUE	N	O	M	B	R	I	L	I	S	M	E
LAMBIN	V	E	A	U	N	D	R	A	G		
LITHIUM	R	E	A	L	I	S	A	T	E	U	R
POT	O	S	I	L	A	D					
CHANCE	N	K	I	Z	O	M	B	A			
EN VIE	E	N	U	I	B	I	S				
A QUI MIEUX MIEUX	E	D	C	V	S	O	L	O			
PROVERBE	M	O	U	I	C	R	C				
PRELUDE	E	T	A	U	O	E	I	L			
LETTERS DE COMPOSÉ	N	R	A	G	E	N	T	C			
RÈGLE PLATE	T	E	C	L	A	P	O	T	I	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boucif
Mouad Tabet
Wafaa M'joudi
Mehdi Ouassat
Rachid M'rah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sab (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Farkhi
Elbandoussi Elmaridi

Révision
Abdelouassim Warach

Secrétaire
Aymen Tibba

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katib (Lalyosme)
Abdelali Khalaf (Eswaotra)

Collaborateurs
Chouaib Sahouan
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@liberationlibe.ma
Youssef El Gabs

Mouna El Yousseoufi
Loebna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Sihem Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3						■				
4			■			■				
5		■						■		■
6						■				
7									■	
8			■							
9		■				■				
10									■	

HORIZONTALLEMENT

- 1- Criard
- 2- Hausserai la mise
- 3- Averti - Souterrain
- 4- Ecluse - Affirmatif - Plante textile
- 5- Punaises d'eau
- 6- Indifférente - Déchet azoté
- 7- Plénitude
- 8- Porte grain - Usés
- 9- Grivois - Madré
- 10- Epreintes - Tous à l'amphi

VERTICALEMENT

- 1- Très
- 2- Hausse - Fossé
- 3- Folie
- 4- Seuil - Choisi - Sélénium
- 5- Inopinées
- 6- Scandium - Id est - Ci, dans un sens
- 7- Façon de boire - Couture dans le vif
- 8- Mer d'Asie - Décodé à nouveau
- 9- Vaisseau - Cardinal
- 10- Possessif - Crochets

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	L	U	V	I	A	T	I	L	E
2	A	U	■	A	S	S	I	S	E	S
3	U	M	A	■	L	E	N	T	■	O
4	S	I	R	D	A	R	■	H	A	N
5	S	E	R	U	M	■	A	M	I	■
6	E	R	E	S	■	C	R	E	D	O
7	M	E	T	■	O	U	R	■	E	S
8	E	■	E	N	C	R	I	E	R	S
9	N	I	E	E	■	E	M	S	■	U
10	T	E	S	T	E	■	E	T	R	E

Grilles de sudoku

Facile					Moyen													
	2		1	4	6							2	4	1				9
6		5		7				4	9	5					7	3		4
			9						5	8				3				
	7	6	2	9							6		8					5
8		2						5	6			5				7		
				8	3	2	9			4					5		1	
5				8										5				2
4	8			6		3	2			2	4	1						6
		3	4		9		5			7				6	8	4		
Difficile					Expert													
		5					6			9	6			5		4		
			2						3				2		6			
			6		4	2		8			5	3		1				
	8						3			7	2							
9		4	3		2	1		7		3		6				7		8
		3					2										1	9
7		8	9		3									2		8	6	
3					1								7		8			
	9					6						1	4			9	7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile					Moyen													
2	5	9	4	1	7	8	3	6		7	9	1	4	8	5	3	2	6
3	6	7	8	9	2	4	1	5		3	2	4	6	1	7	8	5	9
8	1	4	3	5	6	2	9	7		5	8	6	3	9	2	7	1	4
9	3	8	7	4	5	6	2	1		1	7	8	5	2	9	6	4	3
5	7	2	1	6	8	9	4	3		6	5	3	1	4	8	2	9	7
1	4	6	2	3	9	7	5	8		9	4	2	7	6	3	5	8	1
4	2	1	6	7	3	5	8	9		2	6	5	9	7	4	1	3	8
7	8	5	9	2	1	3	6	4		4	3	7	8	5	1	9	6	2
6	9	3	5	8	4	1	7	2		8	1	9	2	3	6	4	7	5
Difficile					Expert													
8	9	7	2	5	6	4	1	3		9	6	4	5	3	2	8	1	7
4	1	2	7	9	3	5	8	6		1	2	8	6	4	7	5	9	3
6	5	3	1	8	4	9	2	7		3	5	7	9	8	1	4	2	6
7	8	5	9	6	1	2	3	4		8	9	1	4	5	6	3	7	2
1	3	9	4	7	2	8	6	5		6	7	3	8	2	9	1	4	5
2	4	6	8	3	5	1	7	9		2	4	5	1	7	3	6	8	9
3	6	1	5	2	9	7	4	8		5	3	2	7	1	8	9	6	4
5	7	4	6	1	8	3	9	2		4	8	9	2	6	5	7	3	1
9	2	8	3	4	7	6	5	1		7	1	6	3	9	4	2	5	8

Economie

La CMR lance la nouvelle version de son portail électronique

La Caisse marocaine des retraites (CMR) a lancé, lundi, la nouvelle version de son portail électronique "www.cmr.gov.ma".

Ce nouveau portail propose des services numériques innovants à travers des espaces dédiés à ses usagers (affiliés, retraités et ayants droit) ainsi qu'à ses partenaires, en plus d'un espace dédié au grand public qui présente les données institutionnelles et les actualités de la Caisse, indique un communiqué de la CMR.

Il vise à améliorer l'expérience usager en facilitant le processus d'inscription sur le portail et en développant des parcours intégrés et numérisés, fait savoir la même source.

La nouvelle version se veut un portail de services inclusif qui respecte les bonnes pratiques en matière de conception de sites Web et les normes d'accessibilité, notamment pour les malvoyants, en offrant aux utilisateurs un accès multicanal pour consulter leurs données, dans le respect total des conditions de sécurité et de confidentialité, rapporte la MAP.

Conçu pour constituer un référentiel fiable et sécurisé qui fournit des données et des services électroniques avec un contenu interactif et dynamique, ce portail offre aux bénéficiaires et partenaires la possibilité de télécharger les documents et les attestations, de déposer les dossiers et demandes liés aux services fournis par la Caisse, de suivre le processus de traitement des dossiers et demandes déposés, de consulter en temps réel des informations concernant leur situation et d'utiliser le service de paiement électronique.

Le parcours lié au régime de retraite complémentaire "Attakmilli" a également été digitalisé de bout en bout, depuis le processus d'adhésion jusqu'à la liquidation des droits constitués, en passant par la simulation des droits, les versements exceptionnels, la consultation du relevé personnel et la modification des éléments du contrat d'adhésion.

Par ailleurs, il a été procédé à l'enrichissement des services proposés par la plateforme "e-retraite" afin de permettre aux RH relevant des organismes employeurs de suivre le processus de traitement des dossiers de leurs fonctionnaires et bénéficier d'un service qui facilite la déclaration automatique des cotisations.

Les services de cette plateforme ont également été élargis pour inclure de nouveaux partenaires tels que les mutuelles et les fondations des œuvres sociales.

En outre, la CMR note que le lancement de ce nouveau portail électronique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de transformation numérique, axée principalement sur la simplification des procédures et l'offre de services numériques innovants.

Le Maroc présent en force au Salon aéronautique de Farnborough



Le Maroc est présent en force au Salon aéronautique international de Farnborough, qui se tient au sud-ouest de Londres du 22 au 26 juillet, afin de promouvoir les atouts du Royaume en matière d'opportunités d'investissement et de sourcing dans le secteur aéronautique.

L'Agence marocaine de développement des investissements et des Exporta-

tions (AMDIE), en collaboration avec le Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales (GIMAS), le ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, ainsi que le ministère de l'Industrie et du Commerce, organise la participation du Maroc à cette grand-messe de l'industrie aéronautique.

Le Royaume dispose d'un pavillon de 180 m² où se tiennent des rencontres et réunions d'affaires avec des représentants d'institutions internationales et divers acteurs mondiaux de l'industrie aéronautique. L'objectif est de mettre en avant l'expertise du Maroc et de renforcer les relations de partenariat avec des acteurs clés de cette industrie, rapporte la MAP.

L'événement prévoit notamment des rencontres B2G (Business to Government), avec la présence du ministre de l'Industrie et du

Commerce, Ryad Mezzour.

Une importante délégation marocaine, composée d'officiels et de professionnels du secteur aéronautique, prend part à ce prestigieux événement. Conduite par le directeur général de l'AMDIE, Ali Seddiki, la délégation comprend plusieurs institutions clés des secteurs public et privé comme l'Administration de la défense nationale (ADN), la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), Royal Air Maroc, Medz, TMSA, et l'Institut des métiers de l'aéronautique (IMA).

De plus, des entreprises opérant au Maroc dans le secteur aéronautique profitent de l'événement pour y présenter leur savoir-faire, notamment Bi Engineering, Dona, GLPF, NTS, OB Electronique, TDM Aerospace, Structural Aerospace Morocco, LEANCAM, et Trigo.

Fort de son positionnement en tant que hub industriel, le Maroc offre une plateforme aéronautique de

classe mondiale avec un écosystème dynamique. Selon l'AMDIE, plus de 142 entreprises opèrent dans les industries aéronautiques et spatiales au Maroc, employant 20.000 personnes et générant un chiffre d'affaires à l'export de deux milliards de dollars.

Le secteur présente un taux d'intégration de 40% et une croissance annuelle moyenne de 17%, bien au-dessus de la moyenne mondiale. Ces performances témoignent des excellentes perspectives du Maroc en tant que destination privilégiée pour les investissements dans l'industrie aéronautique.

L'événement, dont la cérémonie d'ouverture, lundi, a connu la présence de l'ambassadeur du Maroc au Royaume-Uni, Hakim Hajoui, propose cinq jours durant un programme varié incluant des conférences et panels de discussions, des présentations pays et des expositions.



Promouvoir les atouts du Royaume en matière d'opportunités d'investissement et de sourcing

Position extérieure globale : Situation nette débitrice de 798,9 MMDH à fin mars 2024

La position extérieure globale, qui reflète la situation patrimoniale de l'économie marocaine vis-à-vis du reste du monde, fait ressortir une situation nette débitrice de 798,9 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2024, contre -788,8 MMDH à fin décembre 2023, selon l'Office des changes.

Cette situation résulte principalement de la hausse des engagements financiers de 10,1 MMDH, alors que les avoirs financiers demeurent stables à 573,2 MMDH, précise l'Office dans un communiqué sur les résultats des échanges extérieurs à fin mars dernier.

La progression des engagements financiers s'explique par l'accroissement enregistré au niveau de l'encours des investissements directs (13,2 MMDH) et de celui des investissements de portefeuille (2,9 MMDH) atténué, néanmoins, par la baisse de l'encours de la composante "autres investissements" (-6 MMDH), fait savoir la même source.

La stabilité de l'encours des avoirs financiers est conséquente, principalement, de l'augmentation de 2,5 MMDH de l'encours des avoirs de réserve compensée par la baisse de 2,6 MMDH de l'encours de la composante "autres investissements".

Aéroports du Maroc : Un record de plus de 15 millions de passagers accueillis à fin juin

Les aéroports du Maroc ont enregistré un nouveau record de 15.104.579 passagers accueillis durant les six premiers mois de 2024, en hausse de 19% comparativement à la même période un an auparavant, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

Cette croissance concerne la majorité des aéroports, dont Rabat-Salé (+40%), Agadir (+34%), Marrakech (+29%), Tétouan (+23%), Tanger (+21%) et Fes (+12%), indique l'Office dans un communiqué.

D'après la même source, le trafic intérieur a atteint 1.531.191 passagers accueillis au premier semestre de cette année, soit une amélioration de 22% par rapport à la même période de 2023.

Le trafic aérien international a, quant à lui, enregistré une hausse de 19% par rapport au S1-2023, soit 13.573.388 passagers accueillis. Cette évolution est attribuée aux bonnes performances des marchés de l'Europe (+20%), de l'Afrique (+16%) et du Moyen et Extrême Orient (+15%).

L'ONDA fait aussi état de 111.783 mouvements d'avions à fin juin dernier, en progression de 15% comparativement à la même période un an auparavant. L'aéroport Mohammed V représente 35% de ce trafic, Marrakech Menara 26% et Agadir Al Massira 9%.

S'agissant du fret aérien, il a enregistré une augmentation de 24% à 46.209 tonnes au cours du 1er semestre 2024.

Collectivités territoriales

Les recettes fiscales en hausse de 15,7% à fin juin

Les recettes fiscales des collectivités territoriales (CT) ont atteint 21 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin, en hausse de 15,7% par rapport à la même période l'année précédente, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Cette évolution s'explique par la hausse de 24,3% des impôts directs et de 9,3% des impôts indirects, souligne la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL), notant que les recettes fiscales ont constitué 83,9% des recettes globales des CT à fin juin 2024. S'établissant à 14,8 MMDH à fin juin 2024, contre 12,7 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 16,1%, fait savoir la même source.

Cela résulte de l'augmentation de 72,9% de la part des régions dans le produit de l'impôt

sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur les revenus (IR), de 6,7% de la part des CT dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de 57,1% des fonds de concours et de la part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance, conjuguée à la diminution de 12,6% des subventions.

Pour ce qui est des ressources gérées par l'État pour le compte des CT à fin juin 2024, elles ont atteint 5,6 MMDH contre 5 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 11,5% provenant de la hausse de 27,1% de la taxe de services communaux et de 16,8% de la taxe d'habitation, conjuguée à la baisse de 17,2% de la taxe professionnelle, rapporte la MAP.

Les recettes des CT sont constituées pour 38,5% de leur part dans le produit de la TVA. Quant aux ressources gérées par les CT, elles se sont établies à 4,66

MMDH à fin juin 2024 contre 4,37 MMDH enregistrés un an auparavant, en hausse de 6,7%.

Ces ressources sont constituées en grande partie des recettes de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (1,42 MMDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (553 millions de dirhams - MDH), de la taxe sur les opérations de construction (408 MDH), des recettes domaniales (399 MDH) et des redevances sur les recettes des mandataires du marché de gros des fruits et légumes (300 MDH).

Par ailleurs, l'évolution de la structure des ressources des CT entre fin juin 2023 et fin juin 2024, fait ressortir une diminution de la part des ressources gérées par les CT et de la part des ressources gérées par l'État, conjuguée à une augmentation de la part des ressources transférées.



L'IA au centre de la 2^{ème} édition de l'Université d'été d'Al Akhawayn

La deuxième édition de l'Université d'été d'Al Akhawayn (AUI) se tient du 21 au 26 juillet 2024 au Campus d'AUI à Ifrane, sur le thème "Comblant le fossé des compétences en gestion de produits IA".

A travers un programme immersif de cinq jours, les participants exploreront la vaste gamme d'applications de l'IA dans un environnement corporate, ainsi que les outils disponibles pour faciliter l'utilisation et l'intégration de l'IA, indique Al Akhawayn dans un communiqué, notant que cette université d'été est destinée aux chefs d'entreprise, aux responsables au sein d'entreprises et aux ingénieurs.

Le programme couvre également les différentes phases d'un projet typique dans l'intelligence artificielle, les meilleures pratiques et les technologies de pointe nécessaires pour développer rapidement des prototypes IA et des preuves de concept, relève le communiqué, ajoutant qu'il met aussi en avant le rôle crucial de la qualité des données et de la gouvernance de l'IA, deux composantes essentielles pour la réussite des projets IA et le développement de systèmes d'IA éthiques.

Grâce à des activités, les participants pourront mettre en pratique la théorie, renforçant ainsi leur compréhension et l'application des

connaissances dans des situations réelles, rapporte la MAP.

La deuxième édition de l'Ecole d'Été sur l'IA à l'Université Al Akhawayn s'annonce enrichissante et transformative pour tous les participants, les dotant des compétences et des connaissances nécessaires pour exceller dans le domaine en constante évolution de l'intelligence artificielle, souligne-t-on.

A noter que l'Université Al Akhawayn à Ifrane se positionne comme une institution à l'avant-garde de l'enseignement supérieur au Maroc et en Afrique, particulièrement dans l'intelligence artificielle et la Big Data.

Suivant une approche innovante, Al Akhawayn œuvre à préparer ses étudiants aux défis technologiques et économiques du 21^{ème} siècle et à un marché du travail en perpétuelle mutation, relève la même source, notant que l'IA et l'analyse de données sont aujourd'hui intégrées dans l'ensemble des programmes de l'Université.

Que ce soit au niveau des Bachelors, masters ou des formations exécutives, les étudiants bénéficient de cours spécifiques et de modules qui leur permettent de comprendre et d'appliquer les concepts de l'IA dans des contextes pratiques, conclut-on.

Mousssem d'Assilah

Hommage à Malika Agueznay et Akemi Noguchi, les ingénieurs des intersections

Les artistes marocaines Malika Agueznay et japonaises Akemi Noguchi ont été honorés, dimanche, dans le cadre de la 45^{ème} édition de la session estivale du Mousssem culturel international d'Assilah.

Cet hommage célèbre l'expérience et le parcours artistique de 45 ans dans le domaine de la gravure et des arts imprimés, incarnés par ces deux artistes éminents qui ont porté les préoccupations d'Assilah pendant de nombreuses années, et qui sont le fruit de l'ingénierie des intersections des parcours, consacrée par l'atelier lors de ses différentes éditions.

L'artiste Malika Agueznay, appartenant à une génération chevronnée de l'expérience de la modernité artistique marocaine et pionnière dans le domaine de la gravure, a réussi à façonner un style unique et impactant, tandis qu'Akemi Noguchi se distingue par une sensibilité dans l'art de la gravure, utilisant des techniques parmi les plus complexes et une imagination hantée par les nuages.

À cet égard, Mohamed Benaïssa, secrétaire général du Forum d'Assilah, a souligné que "l'histoire de Malika Agueznay est une histoire de vie humaine et créative, représentant les différentes phases de développement du Mousssem d'Assilah, et se distingue par deux éléments importants qui font d'elle une artiste remarquable : sa constance créative



évoluant avec le temps et sa patience", notant que rendre hommage à Malika, c'est en réalité honorer une génération d'artistes marocains dans divers domaines.

"Akemi Noguchi est un grand artiste spécialisé dans la gravure, silencieux comme la mort, ne parlant jamais au point qu'on n'entend presque pas sa respiration", a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il est un pionnier de l'art de la gravure non seulement à Assilah, mais dans le monde entier, ses œuvres étant présentes dans des collections et lieux divers à travers le globe.

Les interventions des professeurs et artistes Benyouns Amirouch, Aziz Azrhaj, Jean-François Clément, Rim Laabi et Youssef El-

kahfai ont abordé le développement constant des carrières des deux artistes honorés, ainsi que les caractéristiques et l'originalité de leurs styles respectifs, impressionniste et abstrait pour Malika Agueznay et dérivations inspirées de la nature pour Akemi Noguchi, maître de la teinte noire, couleur dominante dans ses œuvres, soulignant l'impact de leurs rencontres et participations répétées à l'atelier de gravure d'Assilah et la création de liens créatifs avec des artistes du monde entier.

Dans une déclaration à la MAP, Malika Agueznay a relevé que l'hommage était "une agréable surprise" dans une ville où elle est venue maintes fois pour créer de l'art et rencontrer des artistes venus

de tous horizons pour échanger, partager des connaissances et tenter de développer des techniques de gravure et de dessin, décrivant Assilah comme une ville "magique et magnifique" attirant de grands artistes pour participer avec passion à son Mousssem culturel international.

Lors de la cérémonie d'hommage, une vidéo retraçant l'histoire de la participation de Malika Agueznay et Akemi Noguchi aux activités du Mousssem culturel international d'Assilah a été projetée, suivie de la visite de leur exposition conjointe intitulée "Chemins Croisés", qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre.

La session d'été de la 45^{ème} édition du Mousssem culturel international d'Assilah, organisée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI à l'initiative de la Fondation du Forum d'Assilah en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et la commune d'Assilah, se déroule du 5 au 27 juillet.

Au programme figurent plusieurs ateliers artistiques, la réalisation de fresques murales, et des colloques sur "l'art contemporain et le discours de crise", et "Le marché de l'art et la valeur de la création", ainsi que trois colloques thématiques sur "Introduction à l'histoire des gravures au Maroc", "L'histoire et l'évolution de la gravure" et "L'histoire de l'impression et de l'édition au Maroc".

Vernissage de l'exposition "Rythmes gnaouis" de l'artiste plasticienne Saliha El Kanouny



Le vernissage de l'exposition "Rythmes Gnaouis" de l'artiste plasticienne, Saliha El Kanouny, a eu lieu, lundi à Essaouira, en présence d'une pléiade de personnalités du monde de l'art, de la culture et de la musique.

Montée aux cimes de la Galerie Burj Bab Marrakech, cette exposition donne à voir et à apprécier une panoplie d'œuvres artistiques de cette artiste peintre qui explore l'influence spirituelle et mystique de la musique gnaouie, en mettant un accent particulier sur les mouvements et les moments emblématiques de cet art ancestral.

À travers ses toiles riches en couleurs et expressions, Saliha El Kanouny capture l'essence vibrante et spirituelle de l'art gnaoui, rendant hommage à ses racines africaines et à son rôle important dans le patrimoine culturel marocain.

Rassemblant 26 tableaux de tailles et de styles différents, cette exposition convie les visiteurs à un véritable voyage senso-

riel et émotionnel unique au cœur de la Cité des Alizés, ville où la culture gnaouie est profondément enracinée.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, Saliha El Kanouny a indiqué que "Rythmes gnaouis" se veut une invitation à explorer les motifs et les couleurs évoquant les cérémonies et les chants gnaouis, offrant ainsi une expérience immersive et envoûtante pour les visiteurs.

Connue pour sa capacité à fusionner les éléments traditionnels avec une approche contemporaine, l'artiste plasticienne a précisé que cette exposition est le fruit de plusieurs années de recherche et de travail sur le terrain avec des musiciens gnaouis d'Essaouira, qui ont enrichi son processus créatif par leurs récits, leurs rythmes et leur profonde compréhension de cette culture emblématique.

"Cette exposition vise à faire découvrir et à préserver cet héritage musical unique à travers l'art visuel", a-t-elle poursuivi.

Par ailleurs, Saliha El Kanouny a partagé avec l'assistance des perspectives variées sur chacune de ses toiles, expliquant les inspirations derrière les motifs, les choix de couleurs et les techniques employées.

Elle a également évoqué les émotions et les expériences personnelles qui ont façonné chaque œuvre, permettant aux visiteurs de mieux comprendre le lien intime entre son art et la culture gnaouie.

"Mondialisme", "Tambours", "Jedba" ou encore "Gnaoui" sont les titres de quelques-unes des œuvres présentées dans cette exposition qui reflète divers aspects de la riche tradition gnaouie, tout en illustrant la vision artistique contemporaine de l'artiste peintre.

Organisée avec l'appui de la Direction régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la Culture), cette exposition se poursuivra jusqu'au 5 août prochain.

Festival du film éducatif pour les enfants en colonies de vacances

"Mon second papa" décroche le Grand prix



Le film "Mon second papa" de Mustapha Idrissi a décroché dimanche à Bouznika le grand prix du Festival du film éducatif pour les enfants en colonies de vacances, organisé par l'Association "Souira" pour le patrimoine culturel.

Quant au prix du jury de cette septième édition, il est revenu au film "L'épouvantail" de son réalisateur Anas Zematti alors que le prix de la meilleure jeune actrice a été décerné à la petite Fatiha Ouaraghe pour son rôle dans le film primé "Mon second papa", indique un communiqué des organisateurs, qui ajoute que le prix du meilleur jeune acteur a été attribué à Omar Najdi pour son interprétation dans le film "La

trousse" de Karim Assara.

De même source, on apprend aussi que le prix du public décerné par les enfants des colonies est allé au film "Ecris-moi" d'Omar Tazani.

Le jury présidé par le cinéaste Aziz Salmi était composé de la monteuse Noujoud Jedad, de l'artiste-peintre Taha Sbaâ, du romancier Abdelilah Errabhi ainsi que de l'acteur Farid Reagraui.

Le lauréat du grand prix de ce festival, Mustapha Idrissi, s'est dit heureux d'avoir décroché ce prix pour la deuxième fois consécutive, avant de relever l'importance de cet événement cinématographique dans l'échange des expériences et des idées avec les réalisa-

teurs et artistes présents, selon le communiqué.

Une joie exprimée également par le lauréat du prix du jury, Anas Zematti, soulignant le rôle de ce festival dans la promotion de la production cinématographique chez les jeunes réalisateurs.

Organisé du 17 au 21 juillet aux centres d'estivage d'El Alia à Mohammedia, Tamaris (Casablanca), Bouznika et Maâmoura (Salé), ce festival a été marqué par la production de trois courts-métrages réalisés dans le cadre des ateliers programmés en marge des projections, en l'occurrence "Said", "Sur la route" et "Titrit" qui signifie étoile en amazigh.

Bouillon de culture

Conférence des éditeurs

L'Autorité du livre de Sharjah a annoncé l'ouverture des inscriptions pour la 14^{ème} édition de la Conférence des éditeurs, qui se tiendra du 3 au 5 novembre, dans le cadre de la 43^{ème} édition de la Foire internationale du livre de Sharjah 2024.

Les personnes souhaitant prendre part à cet événement sont appelées à envoyer leurs candidatures en ligne via le portail officiel de l'Autorité au plus tard le 30 août, a indiqué un communiqué des organisateurs.

Cette édition permettra de discuter des défis de l'édition sur les plans national et international et d'examiner les solutions appropriées en phase avec les développements du marché de l'édition. Le point sera également mis sur les opportunités de l'industrie du livre à l'ère des nouvelles technologies, notamment en matière d'édition numérique et d'intelligence artificielle.

Cette manifestation qui promet une programmation riche et diversifiée, connaîtra la participation des éditeurs, d'agents littéraires, des leaders arabes et étrangers du secteur de l'édition, ainsi que des spécialistes et des formateurs dans le domaine de l'édition durable, a ajouté la même source.

Snoop Dogg, porteur de flamme stupéfiant aux JO de Paris

La légende du rap américain, Snoop Dogg, à l'image indissociable de sa consommation revendiquée de marijuana, va porter vendredi un autre cône, iconique, la flamme olympique des JO de Paris.

Son dernier single, "Calif 2 Canada", sorti récemment avec Warren G, a d'ailleurs pour visuel deux feuilles, celle du cannabis (légal dans certains Etats aux USA) et celle d'érable, emblème des Canadiens. Snoop Dogg joue toujours sur sa réputation de gros fumeur de joints, y compris dans le communiqué de la chaîne américaine NBC, qui l'a engagé comme commentateur pour les JO de Paris.

"Fêtons ça, rendons ces jeux inoubliables, fumons la compétition et que les meilleurs fassent briller l'or", déclare ainsi l'artiste filiforme de 52 ans.

Le rappeur a officialisé la nouvelle sur ses réseaux en début d'année. Dans une petite vidéo, il se déhanché nonchalamment sur un podium de Fashion week, sur fond de Tour Eiffel illuminée. Le logo officiel des JO de Paris 2024 conclut ce clip, bercé par "Tha shiznit", un des morceaux de "Doggystyle", premier album solo de 1993 qui l'a consacré star.

Engager le Californien aux dreadlocks n'est pas totalement fumeux. Surtout pour NBC. "Snoop est déjà un commentateur-médaille d'or olympique, qui a généré des dizaines de millions de vues pour ses com-

mentaires des moments clés des épreuves de dressage équestre aux JO de Tokyo", souligne ainsi dans un communiqué Molly Solomon, porte de NBC.

Cette séquence de la plateforme américaine Peacock (pour laquelle le rappeur officiera aussi pendant les JO de Paris) a fait le tour des écrans en 2021. Snoop Dogg hallucine devant un cheval qui se déplace en crabe: "Regardez la démarche chelou, c'est génial, il me le faut dans mes vidéos!".

"J'ai grandi en regardant les Jeux olympiques et je suis super-excité de voir ces athlètes incroyables être à leur meilleur niveau à Paris", glisse le rappeur dans le communiqué de NBC. Ses réseaux montrent qu'il est surtout un gros fan de basket et de football américain.

Mais, surprise, en juin, il s'est offert pour le fun un 200 mètres, dans la foulée de l'ancien médaillé olympique Ato Boldon, qui n'a cependant pas forcé.

Affublé d'une tenue aux couleurs de l'Amérique, de la chaîne NBC et rendant hommage au basketteur Kobe Bryant (disparu en 2020), l'artiste n'a pas été ridicule en 34 sec 44. "Pas mal à 52 ans, hein?", s'est-il amusé en posant pour la photo contre l'écran affichant son chrono, qualifié de "tout à fait respectable" par la chaîne américaine CNN.

Commentateur, voilà donc un nouveau chapitre de la vie hors-cadre de l'in-

terprète du tube "Nuthin' but a G Thang" sur l'album "The chronic" (1992) de Dr. Dre, autre mythe du rap US.

Il aurait pu mal tourner: membre d'un gang de Long Beach (sud du comté de Los Angeles), Snoop Dogg sera acquitté en 1996 dans une affaire de meurtre.

Le rappeur a rapidement su arracher l'étiquette du pur gansta rap pour entrer, via ses facéties, dans la pop culture américaine puis mondiale.

Sa carrière a connu des hauts et des bas, comme quand il a tenté de changer de nom d'artiste, avec Snoopzilla ou encore Snoop Lion pour une période reggae rapidement abandonnée.

Dans les années 2010, il a même édité un livre, "Rolling words" ("Mots à rouler"), avec une couverture en chanvre et le dos en gratoir d'allumettes. L'ouvrage réunissait les paroles de ses succès, imprimées avec une encre non toxique sur du papier à rouler, avec des pages prédecoupées pour pouvoir les fumer intégralement.

Evidemment, il faut s'attendre à tout avec lui aux JO de Paris.

"On va avoir des épreuves de fou, et bien sûr, je vais amener ce style Snoop dans le mix: ça va être les Jeux les plus épiques", a-t-il lancé sur le site de NBC, parlant de lui à la troisième personne. Rencontres du troisième type en vue à Paris.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR
REGION GUELIMM-
OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 13/2024/ BP
Le 16 Août 2024 à 11 heures 00
minutes, il sera procédé, dans
les bureaux du Conseil

Provincial de Sidi Ifni sis à
(Salle des réunions) sis à
Quartier AL FATEH VILLE
SIDI IFNI à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert international, sur offres
des prix N° 13/2024/BP
portant sur : Travaux De
Création Quatre Terrains De
Football Aux Commune
Lakhsas, Anfeg, Milet Et
Arbaa Ait Abdellah Relevant
De La Province De Sidi Ifni.
(1er tranche)
Le dossier d'appel d'offres doit

être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à la
somme de Dix Millions Deux
Cent Huit Mille Cinq Cent
Vingt-Sept Dirhams et 11 Cts
(10 208 527,11 dhs).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de Deux
Cent Mille Dirhams (200

000,00 dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret n°
2.22-431 relatif aux marchés
publics. Les concurrents
doivent déposer leurs dossiers
par voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n°08 du règlement de
consultation.

AVIS MODIFICATION
D'APPEL D'OFFRE OUVERT
SIMPLIFIÉ N°05/2024/BC
Le 05 AOUT 2024 à 11H00
mn, il sera procédé, dans le
bureau de Monsieur le
président de la commune Sidi
Ifni à l'ouverture des plus
relatifs à l'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres des
prix , pour : ACHAT DE
MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION
- Peinture
- petit matériel électrique
- Ciment-pavé-carreau
- Produits bruts de carrière
- Petits matériels de plomberie
Le dossier d'appel d'offres doit
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse:
www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des
coûts des prestations établie
par le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : 549
315,13 Dhs (CINQ CENT
QUARANTE NEUF MILLE
TROIS CENT QUINZE
DIRHAMS, TREIZE
CENTIMES).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 10

000,00 Dhs (DIX MILLE
DIRHAMS)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles de 30 à 34 du
décret n° 2-22-431 du 15
chaabane 1444 (8 mars 2023)
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessible
à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus, notices ou
autres documents techniques
exigés par le dossier d'appel
d'offres doivent être déposés dans
le Bureau d'ordre de la
commune de SIDI IFNI ou
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouverture
des plus ou remis séance
tenante au président de la
commission d'ouverture des
plus.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article 08 du règlement de
consultation.

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE OUVERTE**
N°09/2024

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
OUVERTE N° 09/2024 RELATIF A : CONSULTATION ARCHITECTURALE POUR ETUDE ET
SUIVI DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU CENTRE MOULAY BOUAZZA A LA
PROVINCE DE KHENIFRA, A ÉTÉ RECTIFIÉ COMME SUITE :

- 1- REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS DU 24/07/2024 A 10H00 AU 12/08/2024 A 10H00.
- 2- SUITE A LA NOTE DE SERVICE DU MINISTRE DELEGUE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES CHARGE DU BUDGET N° 11/TGR DU 11/06/2024 ; LES PLS SONT, APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 105 DU DÉCRET N° 2-22-431, AUX CHOIX DES CONCURRENTS ARCHITECTES :
✓ SOIT DÉPOSÉS CONTRE RÉCÉPISSÉS A L'ADRESSE INDICUÉE DANS L'AVIS DE LA CONSULTATION ;
✓ SOIT ENVOYÉS, PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION, A L'ADRESSE PRÉCITÉE ;
✓ SOIT DÉPOSÉS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DANS LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS ;
✓ SOIT REMIS SÉANCE TENANTE AU PRÉSIDENT DE JURY DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE AU DÉBUT DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.

N° 5085/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de L'Équipement du Transport et de la
Logistique de Mohammedia**

AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 06 /2024

Objet : Travaux de signalisation horizontale au niveau de la :
- RP3303 du PK0+000 au PK10+278 ;
- RP3301 du PK 0+000 au PK7+200 ;
Et la RP310 du PK0+000 au PK12+000, relevant de la DPETL de Mohammedia, Préfecture de Mohammedia.

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'AOO N° 06/2024 du 12/08/2024 à 10H est reporté au 15/08/2024 à 10h

N° 5084/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°AD-23-2024
(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)

Le 03 Septembre 2024 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Régulation des Télécommunications, sis à Centre d'Affaires, Bd An-Nad, Hay Riad - B.P 2939 - Rabat 10 100, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°AD-23-2024 du 24 Juillet 2024 pour :

Assistance et conduite de sélections d'audit interne

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Cet appel d'offre est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise au sens de la loi 53-09 émettant charte de la Petite et Moyenne Entreprise.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de : Quatre Cinq Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (405.000,00 DH TTC)

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

¹ Sous réserve de l'application des dispositions de l'article 105 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Centre d'affaires, Bd. An-Nad, Hay Riad
B.P. 2939, Rabat 10 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Téléfax : +212 (0) 5 37 29 38 00
www.anrt.ma



N° 5083/PA

إعلان بياح

بناش رئيس جماعة العوات التي علم الصوم ان مشروع تسييم التوجة لمرکز جماعة العوات (التسييم رقم 003 2024 ومحايطه) قد تم ايداعه بغير جماعة العوات وذلك خلال فترة صلاحيتها شهر واحد ابتداء من يوم الخميس 25 يوليوز 2024 التي يوم الجمعة 23 شنت 2024 وان مناقسا وسعلا سيوضان لهذا الغرض في مشاغل الصوم قصد ابراج ملاحظاتهم وذلك بغض النظر وتاريخ اوقات العمل الرسمية.

N° 5080/PA

**تفويت انصبة
M&JOB**

يؤرخ بموجب عقد عملي في يوم 27 يوليوز 2023 بالدار البيضاء تم تفويت مجمل انصبة السيدة بشرى المشاط في شركة M&JOB ذات المسؤولية المحدودة ذات الشريك الوحيد ، ومسجلة والسجل التجاري لمدينة الدار البيضاء تحت عدد 558167 والتي تقدر بألف (1.000) انصبة من فئة 100 درهم للتصيب الواحد .
تاتيا بمقتضى قرارات الاستثنائية لشريك الوحيد في تاريخ 27 يوليوز 2023 تم مالي :
- مصادقة على تفويطات الانصبة من السيدة بشرى المشاط إلى السيد عمر الكونار .
- تنازل السيدة بشرى المشاط عن مهامها كسيرة قانونية وصيدة للشركة 1
- تعيين مسير وحيد جديد للشركة:
السيد عمر الكونار

الحامل لبطاقة التعريف الوطنية BK107172 والقاطن بالدار البيضاء رقم 50 رقم 143 حي الاسرة 2.
- تأكيد إعطاء الوحيد للشركة عن طريق المسير الجديد القانوني الوحيد للشركة : السيد عمر الكونار .

و على اثر هذه التغيرات تم تعديل فصول 6 و 7 و 13 و 16 من النظام الأساسي للشركة .

وايضا : لقد تم الإيداع القانوني للشركة لذا كتابة الضبط بالمحكمة التجارية بالدار البيضاء تحت عدد 23278 بتاريخ 13 يونيو 2024 .

بمشاركة مقتطع و بيان

N° 5081/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
0800

**AVIS RECTIFICATIF
d'appel d'offres ouvert national**
N° 05/2024/BG

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 05/2024/BG relatif aux travaux d'aménagement et d'installation aux postes de commandement : Caidat My Bouazza et Caidat Aguebouss-Province de Khénifra, publié dans les journaux : Libération n° 10271 du 20/07/2024 et Ihtad Lichtraki n° 13799 du 20/07/2024.

Il s'agit du montant de la caution provisoire qui est fixé à la somme de : 9 000,00 (neuf mille) dhs, au lieu de : 10 000,00 dhs, publié dans l'avis initial au journal (Ihtad Lichtraki).

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N° 5082/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE
LA RÉGION DE
LAAYOUNE SAKIA
EL HAMRA

PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT GENERAL
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX
N° : 07/AON/PT/2024

Le 16/08/2024 à 12H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya (salle des réunions au Secrétariat Général) sis ville de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 07/AON/PT/2024 du 16/08/2024 pour : achat de mobilier de bureau pour le

compte de deux postes de commandement d'Akhfennir et de Daoura relevant de la Province de Tarfaya - lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre-vingt-neuf mille neuf-cent quatre-vingt-douze Dirhams et 00 Cts TTC (289.992,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Cinq mille Dirhams) 5.000,00 DH.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Division du Budget et des Marchés relevant de la Province de Tarfaya au plus tard le 15/08/2024 à 12H00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 9 du Règlement de Consultation.

N°5053/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE
LA REGION DE
LAAYOUNE SAKIA
EL HAMRA

PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM/SM

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX
N° : 08/AON/PT/2024

Le 16/08/2024 à 13H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya (salle des réunions du Secrétariat Général) sis ville de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 08/AON/PT/2024 du

16/08/2024 pour : achat de matériel informatique pour le compte de deux postes de commandement d'Akhfennir et de Daoura relevant de la Province de Tarfaya - lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent vingt mille Dirhams et 00 Cts TTC (120.000,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Division du Budget et des Marchés relevant de la Province de Tarfaya au plus tard le 15/08/2024 à 13H00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 9 du Règlement de Consultation.

N°5054/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SABI ET REGION
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
34/AOQ/DPSB-ANP/2024

SEANCE PUBLIQUE

Le 22/08/2024 à 10H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Sabi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

POURNETURE ET INSTALLATION DES COUVERTS MODULAIRES DE SECURITE ET DES GARDE-CORPS POUR LES MATS AU PORT D'ESSAOUBRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 17 du règlement du 01 Mai 2014. Sauf les conditions et les formes de passation des marchés de l'OMP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **2 300,00 DEUX MILLE TROIS CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **154 800,00 TTC CEST CINQUANTE QUATRE MILLE HUIT CENT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'OMP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique à l'adresse des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article du règlement relatif après de la signature et des timbres, chargé de budget n° 1012-21 de la loi 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Des plis non-révisés des plis et une notice d'information qui seront les le **04/08/2024 à 11H00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

N°5051/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BOUZNIKA
COMMUNE DE BOUZNIKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 07/2024/SM

Le président du conseil communal de Bouznika, informe le public et les concurrents désirant soumissionner à l'appel d'offres susvisé relatif à : **Achat de matériel d'entretien de l'éclairage public au profit de la commune de Bouznika, parus simultanément aux journaux : l-Al Itihad Al Ichiraki en date du 04 juillet 2024 sous n°13.785, et 2- Libération en date du 04 juillet 2024 sous n°10.257 et dans le portail des marchés publics en date du 04/07/2024, que la séance d'ouverture des plis est reportée au lundi 05 août 2024 à 11 :00 H.**

Le reste sans modifications.

N°5052/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SABI ET REGION
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
35/AOQ/DPSB-ANP/2024

SEANCE PUBLIQUE

Le 22/08/2024 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Sabi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE TELEGESTION DE RESEAU D'EAO POTABLE AU PORT D'ESSAOUBRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 17 du règlement du 01 Mai 2014. Sauf les conditions et les formes de passation des marchés de l'OMP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00 DIX MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **676 000,00 TTC SOIXANTE SEPT MILLE SIX CENT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRESES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'OMP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique à l'adresse des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article du règlement relatif après de la signature et des timbres, chargé de budget n° 1012-21 de la loi 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une note des plis et une notice d'information qui seront les le **04/08/2024 à 11H00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Des les activités associées:

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du 07/00/04 par le Ministère de l'Équipement et des Travaux

SECTION 1 QUALIFICATION: 6.12 CLASSE: 5

Des les activités non associées:

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5050/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE
LAAYOUNE SAKIA ELHAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° : 04/AON/PT/2024

Le 16/08/2024 à 11H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya (salle des réunions du Secrétariat Général) sis à la ville de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 04/AON/PT/2024 du 16/08/2024, pour : **travaux d'aménagement de deux postes de commandement d'Akhfennir et de Daoura relevant de la Province de Tarfaya - Lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cinq cent trente-trois mille neuf-cent soixante-treize DIRHAM et zéro Cts TTC (533.973,00 DHS TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix mille Dirhams (10.000,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur	Classe	Qualification
A	5	A5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 9 du Règlement de Consultation.

N°5049/PA

TIFEE & CO- SARL
Société à responsabilité limitée au capital de 600.000,00 Dirhams.
Siège Social : 10, Rue de Liberté, 3ème étage.
Appt. N°5-Casablanca
RC : 462817 IF : 45748843
ICE : 002512492000054

Aux termes du Procès-verbal de l'AGE en date du 12/12/24, l'AGE, décide d'approuver la cession des parts :

- M. MOHAMED CHOATENE cède 2400 parts sur les 5400 parts qu'il possède à La Société PAMIR INVEST-SARL, représentée par M. MOHAMED AZIZ SLASSI et M. ADIL MAMDOUHE
- La Modification corrélatrice des statuts
- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du TC de Casa, le 22/07/2024 sous numéro 927328

Pour extrait et mention générale

N°5055/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - REGION DE FES-MEKNES DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB
Avis de la consultation architecturale ouverte n° 01/2024/Sport

Le Mercredi 11 Septembre 2024 à 10H, il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale de moulay Yacoub relevant de l'académie régionale de l'éducation et de la formation région de Fès-Meknes, sis avenue Tarik Ibn Zyad Ain Kadous - Fès, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 01/2024/Sport, pour : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE TERRAINS DE SPORT EN GAZON ARTIFICIEL AUX COMMUNES TERRITORIALES AIN CHKEF ET MOULAY YACOUB A LA PROVINCE MOULAY YACOUB.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré au Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine à la Direction Provinciale à Moulay Yacoub. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma). Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2.428.570,00DH (deux millions quatre cent vingt huit mille cinq cent soixante dix dirhams.)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

- Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de cette Direction ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer électroniquement au portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N°5057/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca-Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 4 /2024/DRE

Le 15/08/2024 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Régional de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca-Settat sis à Bd Arcaud Derb Ghaffel Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

Etude relative à l'élaboration du schéma régional de gestion des carrières de la région de Casablanca Settat
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf-Cent Mille Dirhams (900 000,00) Dhs TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix-huit mille Dirhams (18 000,00) DH.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.

N°5056/PA

CABINET ALISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax 0537646573
GSM: 0668792975.
- FAMIAD- SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 20.000,00 DH
SIEGE SOCIAL: AVENUE TARIK IBN ZIAD RES JNANE ALLALE N° 10 TEMARA
RC: 103953 IF: 3370121

Au siège social : AVENUE TARIK IBN ZIAD RES JNANE ALLALE N° 10 TEMARA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique - FAMIAD - SARL AU - à une SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE - SARL-. Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de Tribunal

de commerce de Rabat sous le N°103953 RC N°103953.

N°5058/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Direction Régionale Rabat-Salé-Kénitra
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°19/2024

Le 26/08/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale du Ministère de la santé et de la Protection Sociale à Rabat, sis à rue ziria secteur 20 hay riya Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n°19/2024 pour Objet : Acquisition de matériels et instrumentations de prothèse dentaire destinées au centre régional des soins bucco-dentaires de rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la région de Rabat Salé Kénitra en 4 lots séparés :

Lot n° 1 : Instrumentation, fongible et Consommables dentaires pour prothèse adjointe.

Lot n° 2 : Consommables pour prothèse conjointe céramo-céramique.

Lot n° 3 : Instrumentation, fongibles et consommables dentaires de prothèse conjointe.

Lot n° 4 : Fongibles et consommables dentaires de prothèse partielle.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit (Dhs TTC) :

- Lot n° 1 : deux cent mille deux cent quarante dirhams trente-huit centimes (200 240,38 Dhs TTC).
- Lot n° 2 : deux cent quatre-vingt-deux mille vingt-quatre dirhams quarante-huit centimes. (282 024,48 Dhs TTC).
- Lot n° 3 : cinq cent cinquante-sept mille cinq cent vingt et un dirhams soixante-treize centimes (557 321,73 Dhs TTC).
- Lot n° 4 : un million vingt et un mille quatre cent soixante dirhams zéro centime (1 021 460,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit en dhs :

- Lot n° 1 : Quatre mille dirhams (4 000,00 Dhs).
- Lot n° 2 : Cinq mille dirhams (5 000,00 Dhs).
- Lot n° 3 : Dix mille dirhams (10 000,00 Dhs).
- Lot n° 4 : Vingt mille dirhams (20 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la cellule des marchés à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Rabat

Rue Ziria, Secteur 20 Hay Riya Rabat, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

N°5059/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Région de CASA-SETTAT
Délégation Provinciale de NOUACEUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N° 4/2024

(Séance publique)
Le 27/08/2024 à 11 Heures, il sera procédé à la salle de réunion du siège de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale de NOUACEUR sis au Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : La collecte, le tri et de traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques des centres de santé relevant de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de NOUACEUR (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Montant minimum : 187500,00 dhs (Cent quatre-vingt-sept mille cinq cent dirhams T.T.C) Montant maximum : 375000,00 dhs (Trois cent soixante-quinze mille dirhams T.T.C)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7000,00 (Sept mille dirhams) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N°5060/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
N° 02 / CP / 2024

Le Mardi 06 août 2024 à 10 H du matin, il sera procédé, dans le bureau du président du Conseil Provincial de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 02/CP/2024 pour :

- Acquisition de motos pour le District Provincial de la Santé de Khouribga et ses annexes de police / Province de Khouribga
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme toute taxe comprise de : Deux Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Cent Dirhams TTC (296.100,00 TTC Dhs)
- Le cautionnement

provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille Cinq Cent dirhams (5.500,00DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1682-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des Affaires Financières, du Budget et des marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16 heures ou remis séance tenante au Président de la commission d'appel d'offres.

Le dépôt et le retrait des prospectus peuvent être effectués par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Tous les postes des prestations (N° 1 et 2) objet de cet appel d'offres sont concernés par le dépôt de prospectus.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°5061/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
CERILE FAHIS
CADAT AL BAHRAOYINE
COMMUNE Al Bahraoyine

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2024/M-SEANCE PUBLIQUE

Le président de la commune rurale Al Bahraoyine - Province Faha Anja lance un Appel d'Offres Ouvert N° 2024/M en lot unique, pour location des locaux commerciaux et de salle de sport du centre socio-sportif de relevant la commune Al Bahraoyine - Province Faha Anja.

N° A.D	Désignation du local	Structure	Date et lieu d'ouverture de plis	Coût prévisionnel en dhs	Estimation en dhs
02	Cab / Restaurant	Un local commercial en RDC, sis au siège par un WC et une cage d'escalier pour l'accès à la toiture	20/08/2024 à 13h00.	34000,00	12000,00
	Club-sportif	Un terrain bois qui abrite une surface sportive publique			
	Restaurant (N°)	Nouvelle construction avec cuisine			
	Restaurant (N°)	Reconstruction de la cuisine principale relevant à la commune Al Bahraoyine (N°102)			
	Restaurant (N°)	Un local pour activité commerciale en RDC, sis			
	Restaurant (N°)	Un local pour activité commerciale en RDC, sis		3900,00	1300,00
	Restaurant (N°)	Un local pour activité commerciale en RDC, sis		3900,00	1300,00
	Restaurant (N°)	Un local pour activité commerciale en RDC, sis		3900,00	1300,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma/>

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2.22.471 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

La visite des lieux (facultative) est programmée pour le mardi 05/08/2024 à 09h, pour l'ensemble des concurrents à partir du siège de la commune rurale Al Bahraoyine - Province Faha Anja.

N°5062 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DRAA-TAFILALET
PROVINCE
D'ERRACHIDIA
PACHALIK MY ALI
CHERIF COMMUNE MY
ALI CHERIF
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° : 02/2024/CTMAC

Le 11 Septembre 2024 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la Commune MY Ali Cherif, à l'ouverture des plis relatifs d'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique N° 02/2024, pour :
Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE HTA/BT DE LA C O M M U N E TERRITORIALE MY ALI CHERIF DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REALISATION DU P R O G R A M M E D'AMELIORATION DE L' A T T R A C T I V I T E TOURISTIQUE A LA COMMUNE MOULAY ALI CHERIF ; LE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EQUIPEMENT ET LA REHABILITATION DES QUARTIERS SOUS EQUIPES.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics - www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation du coût de la prestation est fixé à la somme de : 19.452.667,62 DHS. (Neuf million quatre cent cinquante deux mille six cent soixante sept DIRHAMS 62 cts.)
Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 189.053,00 DHS, (cent quatre vingt neuf mille cinquante trois dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°22.431 du 15 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°5065/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL
AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 23/2024/
DPA/4/SMOFPFA

Du 03/09/2024 à 10 Heures
Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni-Mellal informe le public que l'avis de l'AOO ouvert national N° 23/2024/DPA/4/SMOFPFA est modifié comme suit :

Le 03/09/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet : Achat et livraison de 100 chèvres et 4 reproducteurs mâles caprins au profit des éleveurs caprins dans la CT Tanougha, province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés P u b l i c s : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Deux Cent soixante-dix Mille Dirhams et 00 centimes (270.000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille Quatre Cent Dirhams (5400,00 dh).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail Marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N°5066/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL
AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 24/2024/DPA/4/SMOFPFA

Du 04/09/2024 à 10 Heures.
Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni-Mellal informe le public que l'avis de l'AOO ouvert national N° 24/2024/DPA/4/SMOFPFA est modifié comme suit :

Le 04/09/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet : Fourniture et installation d'une pépinière pour la multiplication des plantes aromatiques et médicinales dans la CT Tanougha, province de Beni Mellal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés P u b l i c s : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-

vingt-six Mille trois cent Dirhams et 00 centimes (186300,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois Mille Cinq Cent Dirhams (3500,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail Marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N°5067/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL
AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 25/2024/DPA/4/SMOFPFA

Du 05/09/2024 à 10 Heures
Le Directeur Provincial de l'Agriculture de Beni-Mellal informe le public que l'avis de l'AOO ouvert national N° 25/2024/DPA/4/SMOFPFA est modifié comme suit :

Le 05/09/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet :

Achat et livraison de matériel technique au profit des équipes métiers dans la CT Tanougha, province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés P u b l i c s : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept Cent dix-neuf Mille huit cent quatre-vingt Dirhams et 00 centimes (719 880,00 DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail Marocain des marchés publics.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, site au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N°5068/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TENZIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 32/2024/INDH

Le lundi 19 Août 2024 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la

Province de Tiznit (Salle de Réunions) : à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°32/2024/INDH, relatif à l'acquisition de trois (03) véhicules aménagés en transport scolaire pour le compte de la Province de Tiznit, destinés aux communes: El Maader El Kabie, Sidi Ahmed Ou Meoua et Ait Oualqaa.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 26 000,00 dirhams (Vingt-six mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 341 690,00 Dhs (un million trois cent quarante et un mille six cent quatre-vingt-dix dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°5069/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE D'ANASSERLET
CADASTRE D'ENERGIE
ET D'ENERGIE

**= AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2024/CT.AN/P.A2 =**

Le 22 Aout 2024 à 11 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal d'Anergal, Province Azilal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Travaux relatifs à l'amélioration des conditions d'habitation et de vie des ménages à la Commune D'Anergal, Province D'Azilal.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre-vingt-dix mille dirhams (90 000,00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Millions Quatre Cent Soixante-Trois Mille Trois Cent Cinquante-Deux Dirhams (4 463 352,00 DH).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.
- Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A et B	A-5 et B-5	3

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du Décret n°2.22.431 précité et l'article 09 du règlement de consultation.

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.

- Il sera prévu une visite des lieux le : 19/08/2024 à 11h00.

N°5064/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELIMM-OGED-JOZIN
PROVINCE DE GUELIMM
COMMUNE DE GUELIMM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° :12/2024**

Le 15/08/2024 à 10 h Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (CV ALAMASSIRA-GUELIMM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
12/2024	TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE RENFORCEMENT DES AVENUES ET RUES DE LA VILLE DE GUELIMM	450 000,00	15/08/2024 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (29 893 500,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Pour les entreprises installées au Maroc
 - Copie Notariée du Certificat de Qualification et de Classification de l'entreprise délivré par Ministère de l'Équipement et de l'eau pour justifiant l'obtention des qualifications, les secteurs et les classes Minimales citées ci-dessous :

SECTEUR	Qualification	Classe
B (Travaux Routiers et Voirie Urbaine)	B1 : Travaux de terrassement routiers courants B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B6 : Assises traitées et enrobés à chaud	1

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma !

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N°5063/PA

Portrait

Tony Estanguet

Le patron des JO de Paris qui slalome entre sport et politique



Triple champion olympique de canoë, Tony Estanguet s'est coulé au fil des années dans les habits de patron des Jeux de Paris, apprenant à naviguer entre le monde du sport dont il vient et celui de la politique

dont il se méfie.

"On m'a dit +Toi tu parles anglais et tu connais pas mal d'athlètes+", raconte en riant le champion quand on le questionne sur le parcours qui l'a mené jusqu'à la présidence du comité d'organisation de Paris-2024.

Une fois remballées ses pagaies après sa dernière médaille d'or à Londres en 2012, le Palois d'origine a d'abord intégré la commission des athlètes du Comité international olympique (CIO).

Une suite logique pour cet athlète biberonné aux JO qui raconte que lors des Jeux de Séoul, en 1988, à dix ans à peine, il se "levait la nuit pour regarder Carl Lewis" avant d'avoir "le déclic" aux Jeux de Barcelone en 1992 où l'un de ses frères, Patrice, était "ouvreur" du parcours.

Son frère, justement, remporte une médaille de bronze à Atlanta en 1996, également en canoë. "Dans notre famille, on ne connaissait personne qui avait fait les Jeux. Là, le frangin, il l'a fait, ça veut dire que c'est possible, à partir de ce moment je me dis: +C'est mon objectif, je veux aller aux Jeux+", raconte-t-il à l'AFP.

Il faut ensuite y ajouter une transgression fondatrice, dans cette famille où l'on pratique le canoë de père en fils, puisqu'il a battu Patrice pour se qualifier pour les JO de Sydney en 2000. S'ensuit une carrière exceptionnelle: trois fois l'or (2000, 2004 et 2012) et un seul "premier gros échec", en 2008 à 30 ans à Pékin.

Après le professorat de sport et le marketing à l'Essec, il joue un rôle moteur dans la candidature de Paris, aux côtés de l'ancien patron du rugby français Bernard Lapasset, mort en 2023, qui le pousse sur le devant de la scène. Il prendra ensuite naturellement la tête du comité d'organisation.

"Il a une faiblesse par rapport aux politiques", rompus aux négociations en coulisse et aux coups de becs publics bien sentis, explique un ancien député. Néanmoins, les JO approchant, "il est entré dans l'habit de président du Cojo", juge un élu qui l'a côtoyé régulièrement.

Si le président de la République "le protège", croient savoir plusieurs élus, ses relations avec les autres crocodiles politiques, comme la maire socialiste de Paris

Anne Hidalgo, ne sont "pas toujours faciles" affirme l'un deux.

Son agenda ressemble à celui d'un Premier ministre et il est à la table de Joe Biden quand le président américain dîne sous les ors de la République.

N'empêche. S'il les a privatisés, il s'en méfie toujours. "Il n'a pas d'élection lui, il a envie que les Jeux avancent", dit parfois son proche conseiller Michaël Aloïsio. "J'ai compris que je devais rester à ma place", répond Tony Estanguet quand on le pousse sur le terrain politique. Il aimerait que les élus viennent moins jouer sur le sien.

Derrière son allure de gendre idéal, "c'est un animal à sang froid qui sait où il veut aller et ne cède pas à la pression", explique un ancien élu en charge des JO. La définition lui va-t-elle? "Il ne faut pas surréagir, c'est vrai que j'essaie de ne pas monter dans les tours", répond le patron de Paris-2024 à l'AFP.

A 46 ans, ce VRP en chef des JO trimballe son enthousiasme et ses "chouette", "fantastique", "magique", "iconique", sur tous les ter-

rains, les baskets de sponsors aux pieds. Il relègue les critiques dans la catégorie des "pessimistes et des râleurs", comme il l'expliquait récemment à l'AFP. "Mon rôle, c'est de préserver le projet", claque-t-il, au risque parfois de paraître vivre dans un univers parallèle.

Entre le Covid, l'inflation, la perquisition surprise au siège du Cojo et les enquêtes ouvertes par le parquet dont une sur les conditions de sa rémunération, il a dû parfois ramer à contre-courant. Absorber ensuite la crise politique ouverte en France par la dissolution de l'Assemblée nationale.

"S'adapter, cela peut générer beaucoup de stress chez certains. Ne pas contrôler, ne pas maîtriser, moi j'ai grandi avec, devoir me préparer et le jour J ne pas savoir ce que je vais avoir comme mouvement d'eau", décrypte-t-il.

A trois jours de l'ouverture des JO, il concède "un bon niveau de stress". Et après? D'abord des "vacances" puis "revenir à une vie un peu plus normale". "Ce que je vis depuis dix ans, c'est pas une vie normale", lâche ce père de trois enfants.

”
S'adapter, cela peut générer beaucoup de stress chez certains. Ne pas contrôler, ne pas maîtriser, moi j'ai grandi avec, devoir me préparer et le jour J ne pas savoir ce que je vais avoir comme mouvement d'eau

Sport

Coupe du Trône de golf 2024

Participation de 300 joueurs représentant 18 clubs



La 19^{ème} édition de la Coupe du Trône de golf, qui se déroule jusqu'au 27 juillet au Royal Golf Dar Es Salam à Rabat, connaît la participation de 300 joueurs et joueuses représentant 18 clubs marocains.

Les participants concourront dans trois catégories, en l'occurrence les Seniors, Juniors et Classic, ce qui confèrera à cette prestigieuse compétition davantage d'attractivité.

La Coupe du Trône seniors se déroulera sur le parcours bleu avec la participation d'équipes composées de 10 joueurs en plus du capitaine, tandis que le parcours rouge abritera la Coupe du Trône Classic qui réunira les meilleurs golfeurs marocains et qui évolueront en des équipes comprenant dix joueurs en plus du capitaine.

Cette compétition sera marquée par la partici-

ipation de joueurs et joueuses figurant dans le classement mondial des joueurs amateurs de golf, dont des champions d'Afrique et arabes en 2022.

La Fédération Royale marocaine de golf (FRMG) et l'Association du Trophée Hassan II (ATH) de golf avaient programmé en 2023, et pour la première fois, une compétition réservée aux jeunes golfeurs "Coupe du Trône juniors".

Ainsi, la deuxième édition de la Coupe du Trône juniors aura lieu au parcours vert du Royal Golf Dar Es Salam, avec la participation d'équipes composées de six joueurs âgés de 9 à 14 ans en plus du capitaine d'équipe.

Cette année, le Royal Golf Dar Es Salam tentera de gagner son 11^{ème} trophée, tandis que le Royal Golf Anfa Mohammedia disputera cette compétition avec l'objectif affiché de défendre son

titre, glané l'année dernière aux dépens du Royal Golf Dar Es Salam.

Organisée par la FRMG et l'ATH, la Coupe du Trône de golf, qui se disputera par équipes, verra la participation des clubs de Royal Golf Dar Es Salam de Rabat, Casa Green Golf, Golf Beach Cabo Negro de Tétouan, Golf de l'Océan d'Agadir, Noria Golf Club de Marrakech, Oued Fès, Palm Golf Casablanca et du Royal Country Club de Tanger.

Il s'agit également du Royal Golf Agadir, Royal Golf de Fès, Royal Golf de Marrakech, Royal Golf Mèknes, Royal Golf El Jadida, Saidia Lacs, Tazegzout Golf Club d'Agadir, The Montgomerie Rabat, The Tony Jacklin Casablanca et du Royal Golf Anfa Mohammedia.

Les phases éliminatoires se tiennent les 23 et 24 juillet en deux tours selon la formule "stroke play", alors que les quarts de finale et les demi-finales auront lieu, respectivement, les 25 et 26 juillet en confrontation directe avec calcul de points, tout après tour, selon la formule "match play".

Quant à la finale, elle se déroulera samedi prochain dans la matinée, tandis que le match de classement aura lieu dans l'après-midi du même jour.

L'organisation de la Coupe du Trône en trois catégories est une initiative de SAR le Prince Moulay Rachid, président de la FRMG, afin d'accueillir toutes les catégories d'âge pratiquant le golf, a déclaré à la MAP, le 1^{er} vice-président de la FRMG, Mustapha Zine, à l'issue de la cérémonie de présentation des clubs participant à ce rendez-vous golfeur annuel, organisée lundi au Royal Golf Dar Es Salam. Cette démarche vise également à élargir la base des jeunes pratiquants de ce sport, ce qui se traduit cette année par la présence d'un grand nombre de jeunes golfeurs et de femmes, a-t-il dit, ajoutant que le golf ne cesse d'être largement pratiqué dans les différentes régions du Royaume et n'est plus considéré comme un sport d'élite.

El Kaabi prolonge avec l'Olympiakos

L'international marocain Ayoub El Kaabi a prolongé son contrat avec l'Olympiakos, a annoncé lundi le club grec, sans préciser la durée du contrat.

"Nous avons lutté et gagné ensemble, nous avons conquis ensemble et maintenant nous allons continuer à rêver ensemble ! Ayoub El Kaabi a renouvelé son contrat avec l'Olympiakos", a indiqué le club grec sur son compte "X".

El Kaabi, 31 ans, a été l'un des principaux artisans du sacre de l'Olympiakos en Ligue Europa Conférence (2023-2024). Désigné meilleur joueur de la compétition par l'UEFA, il a inscrit 11 buts, dont le but victorieux en finale contre la Fiorentina.

Avant de s'engager avec l'Olympiakos en 2023, l'attaquant marocain a joué notamment pour le Wydad de Casablanca, la Renaissance de Berkane, Hatayspor en Turquie, Hebei en Chine et Al-Sadd qatari.

Réunion du comité directeur de la FRMF

Le comité directeur de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) se réunira jeudi au siège de la Fédération.

Programmée à partir de 10h00, cette réunion aura pour ordre du jour plusieurs points dont l'amendement du processus d'octroi des licences des clubs, du règlement des compétitions et du code disciplinaire. Le comité directeur débatera aussi de dispositions relatives au mercato, au barème des primes de classement, aux matchs barrages de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), en plus du projet de développement "FIFA Forward".

Distinction marocaine à la 20^{ème} Semaine nautique internationale de M'diq

Les champions marocains se sont distingués lors de la 20^{ème} édition de la Semaine nautique internationale de M'diq (SNIM), en remportant la majorité des prix dans diverses catégories de cette compétition, qui a pris fin dimanche.

Les concurrents marocains ont récolté 19 médailles, dont six d'or et sept d'argent, au terme de cette compétition, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, par le Royal Yacht Club de M'diq, en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports et la préfecture de M'diq-Fnideq, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de voile.

Ainsi, Yassine El Wafi du Club Dalia Sports Nautiques a remporté l'or en Optimist "Overall", Mohamed Abbad de la Marine Royal, l'or en Optimist catégorie "Junior", Ouïam Douaoui du Club Dalia Sports Nautiques l'or en Optimist "féminine", Mohamed Dadach du Club Royal Nautique de M'diq et champion d'Afrique en Optimist l'or en ILCA-4, Abderrazak El Moustair l'or en ILCA-6, tandis qu'Ilias Kharbouch a décroché l'or en ILCA-7.

Dans une déclaration à la MAP, le président du Club Royal Nautique de M'diq, Ali El Younsi, a souligné que le club a réussi à organiser cet événement international, devenu un rendez-vous incontournable et une occasion pour les champions marocains et internationaux de se distinguer.

Et d'ajouter que les vents ont favorisé le succès de cette manifestation, qui s'est étendue sur une période de cinq jours, durant laquelle les 107 participants ont pu apprécier la côte de M'diq.

De son côté, le président du comité technique de la 20^{ème} édition de la Semaine internationale maritime de M'diq, Hamid Sanhaji, a déclaré que cette édition a réuni pour la première fois plus de 100 participants et s'est également distinguée par l'organisation de nombreuses courses dans deux catégories d'Optimist et quatre catégories d'ILCA olympique, notamment ILCA-7, ajoutant que le Club Royal Nautique de M'diq a été le premier à organiser cette épreuve.

M. Sanhaji a également relevé que la clé du succès de toute manifestation maritime réside dans le vent, qui "nous a fait défaut le premier jour, mais a été favorable par la suite", assurant le succès de cette édition.

Par ailleurs, la cérémonie de clôture a été marquée par la signature d'une convention de partenariat entre la Fédération Royale marocaine de voile, le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, et le Club Royal Nautique de M'diq, dans le but d'augmenter le nombre de pratiquants de ce sport, ainsi que de contribuer à la découverte de nouveaux champions dans ce sport olympique.

Cette édition, qui s'est déroulée sur cinq jours, a vu la participation de noms et de clubs prestigieux



dans le monde de la voile, représentant six pays étrangers, à savoir l'Espagne, l'Italie, les Emirats Arabes Unis, la Tunisie, l'Égypte et le Sénégal, ainsi que le Maroc, représenté par sept clubs.

Cet événement sportif, touristique et culturel est devenu un rendez-vous annuel incontournable, atti-

rant de nombreux champions de renommée mondiale venus se mesurer à des sportifs de haut niveau.

La Semaine maritime internationale de M'diq contribue également au rayonnement touristique de la côte "Tamuda Bay" dans la préfecture de M'diq-Fnideq.

Le football en prélude aux Olympiades du centenaire Paris 2024



L'Argentine d'entrée pour le Onze national !



Le contingent sportif marocain entame aujourd'hui les pérépéties des Olympiades du centenaire Paris 2024. L'honneur échoira au Onze olympique d'ouvrir le bal de la compétition, ce mercredi à 14 heures au stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne, en donnant la réplique à son homologue argentin pour le compte de la première journée du groupe B du tournoi olympique de football. Sachant que l'autre match de cette poule est prévu à 18 heures et mettra aux prises l'Irak et l'Ukraine.

Une entrée en matière que les partenaires d'Achraf Hakimi sont tenus de bien négocier pour ne pas compromettre leurs chances de

qualification au tour suivant. Stade que le football national n'a pu atteindre qu'une seule fois en 1972 à Munich sur sept participations. Il est donc grand temps de mettre un terme à cette désolante série du petit tour et puis s'en va, et pour ce faire, l'équipe dépêchée est bien outillée pour réaliser cet objectif.

A ce propos, le sélectionneur national Tarik Sektioui avait indiqué, dans une déclaration relayée par la MAP, que «notre premier objectif est de signer une bonne participation et passer le premier tour. C'est le rêve de toutes les composantes de l'équipe et nous allons faire tout ce qui est nécessaire pour le réaliser». Et d'ajouter que «l'équipe nationale olympique mérite sa

place aux JO et notre objectif est de faire mieux que lors des précédentes participations».

Après un stage du côté du Complexe Mohammed VI de football, le Onze national a regagné, une dizaine de jours avant le début du tournoi, son camp de base à Lyon pour peaufiner les ultimes réglages avec au programme un match d'application remporté sur le score de 2 à 1 aux dépens du club amateur français de FC Villefranche Beaujolais.

Outre cette opposition, Tarik Sektioui compte avec ses poulains trois autres matches amicaux, même si les groupes de joueurs convoqués ont changé d'une rencontre à l'autre, sanctionnés par une victoire contre le Pays de Galles

(2-0), une défaite devant l'Ukraine (1-0) et une issue de parité face à la Belgique (2-2).

L'équipe nationale se trouve dans les meilleures dispositions et l'ensemble des joueurs se disent prêts à réussir leur parcours olympique. A l'instar de Bilal El Khannou qui a tenu en premier lieu à préciser qu'«il n'y a pas de différence entre les joueurs de l'équipe nationale A et leurs homologues olympiques. Nous allons faire de notre mieux pour aller le plus loin possible dans ce tournoi». Concernant le match inaugural face à l'Argentine, il a affirmé que «nous ne devons pas perdre cette rencontre. Nous allons donner le meilleur de nous-mêmes comme ce fut le cas lors de la première sortie des Lions de l'Atlas au Mondial 2022 en vue d'atteindre les tours avancés».

Pour Oussama El Azzouzi, dernier élément à rejoindre la sélection dans sa concentration après avoir été retenu par son club de Bologne, «c'est un grand honneur de porter le maillot de l'équipe nationale. Nous nous trouvons dans un groupe relevé, mais nous nous préparons dans les meilleures conditions afin d'être fin prêts lors du match inaugural que nous espérons gagner».

Après le match de l'Argentine, le Onze national aura à disputer deux autres rencontres de la phase de poules contre l'Ukraine à Nantes le 27 courant et l'Irak le 30 dudit mois à Nice.

Il convient de rappeler que lors des JO d'été de Paris 2024, dont l'ouverture officielle est prévue ce vendredi, le sport national sera représenté par une délégation de 60 athlètes (42 hommes et 18 femmes) dans les disciplines suivantes : athlétisme (13 athlètes), aviron (1), beach-volley (2), boxe (3), breaking (2), canoë-kayak (2), cyclisme (2), escrime (2), football (18), golf (1), judo (3), lutte (1), natation (2), skateboard (1), sports équestres (2), surf (1), taekwondo (2), tir sportif (1) et triathlon (1).

Mohamed Bourab

Les JO en chiffres

Les Jeux olympiques commencent ce vendredi, avec la cérémonie d'ouverture sur la Seine. Mais le bal sera ouvert dès mercredi par deux matchs simultanés (15h00 HL), Maroc-Argentine au stade Geoffroy-Guichard de Saint-Etienne et Espagne-Ouzbékistan au Parc des Princes à Paris.

Les organisateurs, qui promettent une véritable fête de l'olympisme mondial, ont déployé des moyens colossaux pour la réussite de cette compétition planétaire.

Voici quelques chiffres à retenir :

Cérémonie d'ouverture :

Cette cérémonie, qui se déroulera sous les yeux de 326.000 spectateurs et plus d'un milliard de personnes à travers le monde via le petit écran, sera marquée par une parade fluviale minutée (prévue pour durer 3h45) où des dizaines de bateaux, en vedette, défilent sur la Seine.

Athlètes, délégations, artistes et officiels seront répartis sur environ 90 embarcations, dont 85 dédiées au transport de plus de 6.000 sportifs (sur les 10.500 au total). Une dizaine de bateaux-mouches, ces embarcations emblématiques de Paris, prendront également part à l'événement.

Sur les berges et les ponts parisiens,

quelque 3.000 danseurs et comédiens proposeront «douze tableaux artistiques, qui mettront en scène le patrimoine français.

- 10 500 athlètes, dont 60 marocains :

10 500 athlètes du monde entier sont attendus pour les JO de Paris 2024, dont 60 sportifs (42 hommes et 18 femmes) défendront les couleurs nationales dans 19 disciplines olympiques, à savoir l'athlétisme (13 athlètes), l'aviron (1), le beach volley (2), la boxe (3), le breaking (2), le canoë-kayak (2), le cyclisme (2), l'escrime (2), le football (18), le golf (1), le judo (3), la lutte (1), la natation (2), le skateboard (1), les sports équestres (2), le surf (1), le taekwondo (2), le tir sportif (1) et le triathlon (1).

- 45 disciplines sportives :

Haltérophilie, badminton, surf, aviron... 45 sports sont disputés lors de 329 épreuves à l'occasion de ces Jeux. Parmi les nouvelles disciplines présentes cette année, le skateboard, le surf, l'escalade et le breaking.

- 206 pays, fédérations et comités nationaux représentés :

Quelque 206 fédérations et comités nationaux olympiques sont représentés aux JO de Paris.

- 5.084 médailles fabriquées :

Quelque 5.084 médailles ont été conçues

par le célèbre joaillier Chaumet avec des morceaux de 18 grammes de métal de la tour Eiffel, taillés en forme d'hexagone et gravés du logo de Paris 2024. L'autre face représente Athéna Niké, la déesse grecque de la victoire.

Chaque médaille mesure 85 mm de diamètre, 9,2 mm d'épaisseur, avec des poids différents selon le métal : 529 g pour l'or, 525 g pour l'argent et 455 g pour le bronze.

Une quarantaine de sites de compétition :

Les Jeux se dérouleront principalement à Paris dans les sites emblématiques de la capitale (château de Versailles, place de la Concorde, Grand palais). D'autres sites seront associés, notamment Tahiti pour le surf, le stade Pierre Mauroy de Villeneuve-d'Ascq, le Centre national de tir sportif de Châteauroux, les stades de football de Saint-Etienne, Bordeaux, Nantes, Lyon ou Nice.

Près de 9 millions de billets vendus :

Les Jeux olympiques de Paris ont battu le record de vente de billets, avec 8,7 millions vendus.

Selon le type d'événement, le lieu de l'épreuve ou l'enjeu de la compétition, les tarifs s'échelonnent de 15 à 900 euros.

Un budget avoisinant les 11 milliards d'euros :

Le budget des JO est estimé à 11,8 milliards d'euros, financé en quasi-intégralité (96%) par des recettes privées, notamment du Comité International olympique, des entreprises partenaires, de la billetterie des Jeux ou encore des licences.

Il a servi à financer tous les aspects liés à la planification, à l'organisation et à la livraison des Jeux : location, aménagement et fonctionnement des sites, organisation des compétitions, accueil des délégations, hébergement et transports des athlètes, sécurité des lieux de compétition, cérémonies d'ouverture et de clôture.

15 millions de touristes attendus pour les JO :

Plus de 15 millions de visiteurs sont attendus dans la capitale française pendant les Jeux olympiques, sans compter les dix millions de touristes habituels qui affluent sur la ville pour les vacances d'été.

Un dispositif de sécurité exceptionnel :

Quelque 45.000 policiers vont être déployés durant les JO. Ils recevront le soutien de diverses équipes de policiers internationaux venus en renfort, sans compter les 50.000 agents de sécurité privée mobilisés pour la surveillance des différents sites d'accueil des athlètes et des spectateurs.



Ramzi Boukhiam, le surfeur marocain qui rêve de dompter la mythique vague de Teahupo'o



MAP Archives

Le surfeur marocain Ramzi Boukhiam rêve toujours grand et quoi de mieux que les Jeux olympiques pour tout sportif afin de réaliser ses plus grands rêves et atteindre le firmament?

Aux JO-2024 de Paris, Boukhiam aura un défi de taille, celui de dompter la mythique vague de Teahupo'o à Tahiti, où se déroulera l'épreuve de surf, et monter sur le podium olympique.

Pour ses deuxièmes JO après ceux de Tokyo-2020, le surfeur marocain a de grandes ambitions pour briller et décrocher la médaille tant convoitée.

"C'est une grande fierté de participer à ces Jeux olympiques. Je suis très heureux de pouvoir représenter le Maroc à nouveau aux JO et d'avoir l'opportunité de tout donner et ramener une médaille pour mon pays", a indiqué Boukhiam à la MAP.

Porte-drapeau du Maroc aux JO-2020 aux côtés de la boxeuse Oumaima Bel Habib, le

champion marocain se dit "très enthousiaste" de disputer les JO-2024 à Tahiti, sur la vague de Teahupo'o.

Boukhiam, 30 ans, a réussi à décrocher son billet pour les Jeux olympiques-2024 lors de sa participation aux Jeux mondiaux de surf "ISA World Surfing Games" à Porto Rico, où il a remarquablement brillé en remportant la médaille d'argent.

"Je tenais vraiment à me qualifier aux JO. Donc j'ai tout donné pour cette qualification afin de pouvoir me battre jusqu'au bout et aller chercher un bon résultat", a-t-il affirmé.

Pour arriver aux JO-2024 au pic de sa forme, le surfeur marocain a le privilège d'évoluer toute l'année au plus haut niveau en disputant le World Surf League Championship Tour (WCT 2024) qui réunit l'élite mondiale du surf professionnel.

Évoquant ses préparatifs aux Jeux Olympiques, il a expliqué qu'"il ne s'agit pas d'une préparation du jour au lendemain, mais plutôt à long terme".

"Cette année, c'est ma 1ère année sur le WCT, la plus haute ligue de surf, et j'ai eu une étape exactement au même endroit des JO à Tahiti il y a plus d'un mois, qui s'est très bien passée. C'est une préparation à long terme", a-t-il relevé.

"Je me sens très bien et je n'ai pas de blessure pour l'instant. J'ai hâte d'y être et de commencer la compétition", a affirmé le champion marocain, notant qu'il se prépare à ce genre d'événements depuis des années.

"Le surf est un sport où le facteur nature entre toujours en ligne de compte, mais moi je me sens bien, je suis confiant, et je suis prêt à tout donner", a-t-il assuré.

Pour Boukhiam, chaque compétition qu'il dispute c'est avec l'objectif de gagner. "Mon but c'est de décrocher une médaille aux JO, même si ce ne sera pas facile parce qu'il y aura les meilleurs surfeurs au monde. Ça va être très dur, mais je sais que je suis capable de le faire".

Alors qu'il s'apprête à disputer les JO avec de

grands objectifs et une forme au top, le surfeur marocain a dû, toutefois, surmonter des épreuves difficiles et vaincre de nombreux doutes causés par des problèmes physiques.

"J'ai finalement réussi à me qualifier en 2022 au WCT, mais malheureusement huit jours avant la 1ère étape à Hawaï, je me suis cassé la cheville. J'ai eu la plus grosse blessure de ma carrière et j'ai pris ensuite toute une année pour me reconstruire physiquement et mentalement, parce que c'était plus de 10 ans de bataille pour arriver là et du jour au lendemain redescendre au plus bas, donc ce n'était pas facile à encaisser", a-t-il raconté, affirmant qu'il a persévéré pour faire sa 1ère année sur le WCT en 2024 et figurer parmi l'élite du surf mondial.

Boukhiam a relevé qu'il a fait beaucoup de sacrifices et vécu des moments difficiles l'année dernière, mais qu'il s'est accroché et a essayé de tout donner, et "heureusement, cela en train de payer".

"Je suis fier de ce que j'ai fait ces deux dernières années, de revenir d'où je viens, de m'être bien battu et là je suis en train de faire la plus belle année de ma carrière de surfeur, et avec les JO j'espère continuer sur la même dynamique", a-t-il dit.

Boukhiam, qui fait aujourd'hui partie des meilleurs surfeurs au monde, a vu sa passion pour le surf et l'océan naître lorsqu'il était enfant et qu'il accompagnait son père qui adorait la pêche sur les plages d'Agadir.

"Je me suis mis debout sur la planche de surf rapidement et j'ai adoré directement", s'est-il remémoré, indiquant avoir fait sa première compétition en 2003, avant de voir sa carrière junior et puis senior évoluer crescendo.

Figure incontournable du surf marocain, Boukhiam est désormais une source d'inspiration pour les surfeurs en herbe désirant suivre ses pas.

"Beaucoup de personnes des différentes classes sociales pratiquent le surf au Maroc. J'espère que mon expérience motivera énormément de gens", a-t-il souligné, notant qu'il souhaiterait transmettre tout le savoir-faire qu'il a pu acquérir pendant ses années de voyage et de compétition aux jeunes Marocains.

A ses yeux, le Maroc a un grand potentiel pour être un pays de surf. "On a des vagues incroyables et des talents. Il faut aider les jeunes, les encadrer et les accompagner pour créer de grands champions de surf au Maroc", a-t-il ajouté.

Par Afaf Razouki (MAP)

La boxe nationale en quête d'une première médaille olympique féminine

La boxe nationale mise sur trois championnes: Khadija El Mardi (75 kg), Widad Bertal (54 kg) et Yasmine Mouttaki (50 kg) aux JO de Paris pour décrocher une première médaille olympique féminine dans cette discipline.

Lors de ces JO qu'accueillera la capitale française du 26 juillet au 11 août, la boxe marocaine se retrouvera face au défi de faire son retour sur le devant de la scène internationale et de renouer avec les podiums dans les différentes compétitions.

Après les médailles de bronze remportées par Abdelhak Achik (Séoul-1988 et Barcelone-1992), Tahar Tamsamani (Sydney-2000) et Mohamed Rabii (Rio De Janeiro-2016), des performances qui représentent un chapitre glorieux de l'histoire de la boxe nationale, les pugilistes marocaines prenant part aux JO de Paris ont l'ambition d'étoffer ce palmarès et d'honorer

les couleurs nationales.

La boxe marocaine aspire ainsi à signer une participation distinguée lors de ces JO et à confirmer les bons résultats enregistrés lors de la dernière compétition continentale (tournoi de qualification olympique africain de boxe à Diamniado au Sénégal) avec six médailles décrochées dont deux en or, ainsi que lors du championnat d'Afrique à Yaoundé où les pugilistes marocains ont raflé 8 médailles d'or, 2 d'argent et 3 de bronze, ou encore aux Jeux sportifs arabes en Algérie.

Selon le directeur technique national, Othmane Fadili, la championne Khadija El Mardi qui a été la première Africaine et Arabe à remporter une médaille d'or lors d'un championnat du monde de boxe féminine, tout comme Widad Bertal et Yasmine Mouttaki, ambitionnent de décrocher un sacre olympique et d'inscrire leur nom au palmarès des JO.

Dans une déclaration à la MAP, Fadili a souligné que les trois pugilistes marocaines ont fait montre d'un bon niveau technique et physique et d'une grande détermination à honorer le noble art national lors de cette grand-messe sportive mondiale en décrochant une médaille olympique.

Il a fait savoir que les préparatifs aux JO ont été intenses, notant que les pugilistes marocaines ont effectué récemment un stage de préparation au Kazakhstan où elles ont disputé également un tournoi international, avant de poursuivre leurs préparatifs au centre de Bourgogne à Casablanca et ensuite au centre de Vitel en France aux côtés de 18 autres équipes nationales.

Il a ajouté que l'équipe nationale féminine a disputé plusieurs combats amicaux afin de s'arrêter sur les points forts et les points faibles de chaque pugiliste, et de cerner les différents as-

pects techniques, physiques et psychiques.

Le cadre national a, par ailleurs, relevé que la Fédération Royale marocaine de boxe a fourni les moyens nécessaires et assuré les conditions adéquates à même de permettre aux boxeuses marocaines de préparer cette compétition de la meilleure des manières, évoquant également le rôle important que joue le Comité national olympique marocain dans ce sens.

Si une bonne préparation aux JO est le plus grand souci des cadres techniques, les membres de l'équipe nationale insistent que leur ambition est de monter sur le podium et hisser haut le drapeau marocain, affirmant qu'elles ne ménageront aucun effort pour atteindre cet objectif.

La dernière médaille décrochée par la boxe nationale aux JO remonte à l'édition 2016 à Rio De Janeiro, où le champion du monde 2015 dans la catégorie de 69 kg, Mohamed Rabii a remporté la médaille de bronze.

A Chypre, la première pépinière flottante de corail en Méditerranée

Sanglés dans des combinaisons, trois chercheurs s'apprentent à plonger dans les eaux cristallines de Chypre pour installer des coraux sur une pépinière flottante, une initiative inédite en Méditerranée visant à restaurer la population affectée par le réchauffement climatique et le sur-tourisme.

Au large d'Ayia Napa, dans le sud-est de l'île, ces Chypriotes collent, sur des bâtonnets numérotés, des fragments de coraux d'une espèce locale conservés pendant plusieurs semaines par le Département de la pêche et de la recherche marine de Chypre (DFMR).

Quelques minutes plus tard, ils s'affairent à environ cinq mètres de profondeur sur le filet d'une pépinière flottante située près du Cape Greco.

Le Dr Louis Hadjioannou, chercheur associé à l'Institut marin et maritime de Chypre (CMMI), responsable de la recherche sur le "Cladocora caespitosa", explique que cette espèce de corail de la Méditerranée a diminué depuis quelques années à cause du dérèglement climatique et qu'il veut la "restaurer".

La restauration des coraux à Chypre a d'abord consisté à disposer des souches sur les fonds rocheux, leur habitat natu-

rel, explique le scientifique de 41 ans. "Puis un expert israélien a eu l'idée d'essayer ces pépinières flottantes, car elles permettent de les maintenir à l'écart de leurs prédateurs", des "pathogènes" ou encore des "conséquences du tourisme non durable" le temps de leur croissance.

Le *Cladocora caespitosa* se trouve dans des zones très peu profondes à Chypre, généralement sur des roches situées de zéro à quatre mètres, et "les touristes peuvent marcher dessus", atteste l'expert.

"En les faisant flotter (...), on exclut donc certains des facteurs de stress", ajoute-t-il.

Il s'agit de "la première étude pilote qui teste les pépinières flottantes en Méditerranée" pour évaluer leur efficacité, assure M. Hadjioannou.

Cette technique a pour la première fois été utilisée en 2000 en mer Rouge, dans le nord du golfe d'Eilat, près de la frontière jordanienne, raconte à l'AFP le professeur Buki Rinkevich, de l'Institut national d'océanographie de Haïfa, en Israël, qui l'a mise au point.

Elle a été testée à travers le monde, notamment en Thaïlande, aux Philippines, sur l'île Maurice, aux Seychelles, à Zanzibar, en Colombie ou encore en Ja-



maïque. Les pépinières flottantes "ont donné de bons résultats" pour une centaine d'espèces de coraux différents, assure M. Rinkevich.

Au total, deux structures ont été installées dans deux aires marines protégées à Chypre, à Cape Greco et près de la station balnéaire d'Ayia Napa. Leurs imposants blocs d'amarrage sont respectivement situés à 11 et 17 mètres de profondeur.

Fin juin, dix fragments de coraux ont été installés sur chaque pépinière flottante et seront analysés tous les mois ou deux pour vérifier leur état.

L'objectif est d'en implanter au moins une centaine sur chaque pépinière pour cette étude de cas, dit Louis Hadjioannou.

"Dans un an, nous saurons si les coraux se portent bien ou non", et si c'est le cas, espère le scientifique, "nous recueillerons les fragments et les transplantons sur des récifs naturels".

Cette expérience fait partie du projet "EFFECTIVE", lancé l'année dernière et financé par l'Union européenne, dont l'objectif est de "restaurer le capital naturel méditerranéen", explique à l'AFP Manos Moraitis, 36 ans, biologiste et

chercheur associé au CMMI.

Les récifs de coraux font partie des écosystèmes les plus riches de la planète. Biotopes de nombreuses espèces, ils sont des garants de la biodiversité mais très sensibles aux changements environnementaux.

Les écosystèmes marins chypriotes sont menacés par le dérèglement climatique ainsi que par le tourisme de masse, le développement du littoral et la pollution agricole.

En 2015, après une vague de chaleur, "30 à 40% des coraux" que les chercheurs chypriotes étudiaient sont "partiellement morts", affirme le Dr Hadjioannou.

"Avec l'aggravation de la crise climatique (...), un pourcentage encore plus élevé du tissu vivant du corail mourra", assure-t-il.

Le *Cladocora caespitosa* est une espèce "très importante" en Méditerranée, d'après lui, car elle est "capable de construire de grandes bioconstructions, proches de celles des récifs tropicaux".

Si l'expérience se révèle efficace, dit-il, l'objectif est "d'essayer de reproduire ces pépinières de coraux dans d'autres régions" de la Méditerranée et "d'en déployer davantage à Chypre".

Recettes

Cuisses de poulet rôties à l'oignon



Ingrédients :

4 oignons, pelés et coupés en quartiers
60 ml (¼ tasse) d'huile d'olive
4 cuisses de poulet avec la peau
8 gousses d'ail non pelées
45 ml (3 c. à soupe) de coriandre ciselée
1 lime, pour le jus
10 ml (2 c. à thé) de poivre noir, concassé
30 ml (2 c. à soupe) de miel

Préparation :

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F).

Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer les oignons dans 30 ml (2 c. à soupe) de l'huile. Réserver.

Dans un grand plat de cuisson, mélanger les cuisses de poulet avec les oignons et le reste des ingrédients à l'exception du miel. Saler. Badigeonner les cuisses avec le miel.

Cuire au four 1 heure ou jusqu'à ce que la chair du poulet se détache facilement de l'os en arrosant les cuisses avec le jus de cuisson à mi-cuisson. Servir avec le ketchup à l'ananas et aux poivrons (voir recette) et un légume vert, comme une tombée d'épinards.

Les mers d'hydrocarbure de Titan soulèvent des vagues millimétriques

Une nouvelle étude des données de la sonde Cassini lève un peu plus le voile sur les mers d'hydrocarbures de Titan, la lune de Saturne, avec des flots "comme des miroirs" dont les vagues se mesurent en millimètres.

Mers de Ligée, Kraken et Punga, lac Jingpo et Otario, estuaire de Moray Sinus ou encore rivière de Vid Flumina: la principale lune de Saturne abrite dans ses régions polaires une pléiade d'étendues liquides, les seules connues à ce jour dans le système solaire, en dehors de la Terre.

Plus petite que la planète bleue, mais plus grande que la Lune, Titan fascine les astronomes depuis sa découverte par le Hollandais Huygens au 17^e siècle. D'autant plus que son atmosphère très dense et constituée essentiellement d'azote, épaisse de plusieurs centaines de kilomètres, masque sa surface aux lunettes d'observation. La sonde de la Nasa Cassini l'a finalement dévoilée en la survolant à de multiples reprises entre 2004 et 2017, au détour de ses observations de Saturne.

"Il y a des rivières, des mers, des dunes et des montagnes, des zones labyrinthiques et des vallées profondes", raconte Léa Bonnefoy, co-signataire de l'étude parue mardi dans *Nature Communications*. Des observations confortées par celles de la sonde européenne Huygens, le passager de Cassini, qui avant d'atterrir sur Titan a transmis des images de vallées et de lac asséché.

Mais il s'agit bien d'un "pay-

sage très extra-terrestre", ajoute aussitôt l'astrophysicienne, qui a participé aux travaux menés par des chercheurs de l'Université américaine Cornell et italienne de Bologne.

Spécialiste de la surface de Titan au Laboratoire français de météorologie dynamique, elle parle de sa composition comme d'un "grand mystère", dont on sait juste qu'il comporte au moins des composés organiques, "un peu comme du plastique", et de la glace d'eau.

Comme "on ne voit rien de cette boule orange", un arsenal d'instruments, notamment dans l'infrarouge, les rayons X et les ondes radar micro-ondes, y a confirmé initialement l'existence de mers d'hydrocarbures. Constituées essentielle-

ment de méthane, -qu'on trouve sur Terre comme gaz naturel-, mais additionné ici d'une pointe d'éthane, un autre hydrocarbure.

Le tout sous forme liquide, grâce à une température de surface de -181 degrés Celsius et une pression atmosphérique un peu plus élevée que celle sur la planète bleue.

"Titan a tout un cycle du méthane un peu analogue au cycle de l'eau sur Terre, donc avec de l'évaporation, des nuages, de la pluie et des rivières d'hydrocarbures", explique Léa Bonnefoy.

L'étude dans *Nature* apporte deux enseignements. Sur la composition relative en méthane et éthane de ces "eaux" de surface. Si l'on comparait l'éthane au sel de l'eau salée sur Terre, sur Titan "il est un peu transporté par les pluies et les rivières et déposé dans la mer", raconte la chercheuse. Avec au final des mers contenant une plus forte proportion d'éthane que les rivières. Deuxième mesure, celle de la "rugosité" des mers, "très lisses, avec très peu de vagues, de l'ordre du millimètre". Alors que celles des estuaires et sorties de rivière sont un peu plus hautes, de quelques millimètres... Ce qui laisse "imaginer qu'il y a des courants à ces endroits, et aussi des effets de marée".

L'étude repose sur les données de quatre survols de Titan, au cours desquels la sonde a émis un signal radar, dont l'onde réfléchie par la surface de ses espaces liquides est arrivée jusqu'aux antennes d'une station de communication spatiale en Australie.

